

COURRIER DE **L'AVIVO**

N°1

FÉVRIER-MARS 2026
CANTON DE VAUD

Association de défense et
de détente de tous les retraités



ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Noël Hémon, *Bondir dans les airs*.

Huile sur toile, 48x39cm, 2025

Une peinture qui va à l'essentiel

Originaire de France, Noël Hémon s'installe au Canada en 1996, où il perfectionne sa maîtrise du dessin et de la peinture. Il entreprend une formation à l'École des Beaux-Arts de Montréal et étudie les grands maîtres de la peinture. Lors de son séjour à Montréal, il entame une série de toiles consacrées au Plateau de Mont-Royal, en parcourant les rues du quartier, été comme hiver, de jour comme de nuit, pour en capturer l'atmosphère. En 2007, l'artiste s'installe en Suisse, où il se consacre à l'étude de la lumière du Léman, des Alpes et des paysages vaudois. Il multiplie les expositions à Lausanne, Lutry et Rivaz. Depuis 2018, Noël Hémon partage son savoir-faire à travers des cours privés à l'atelier de la rue du Lac 11a à Ouchy.

De son séjour à Montréal, il retient une admiration sans bornes pour les grands maîtres canadiens et américains dont il s'inspire: de la peinture d'Alex Colville au style réaliste magique très contemporain évoquant la solitude, l'isolement et des scènes de la vie quotidienne, à la peinture abstraite de Jean-Paul Riopelle avec ses éclats de peinture en couche multiple, proche de l'artiste bien connu Jackson Pollock; de l'art dépouillé des portraits et paysages de Jean-Paul Lemieux, aux aquarelles de Marc-Aurèle Fortin, tous deux des grands peintres québécois, la palette picturale de Noël Hémon a une filiation explicite ou des affinités plus souterraines avec l'histoire de l'art de la peinture de l'Amérique du Nord. Une peinture qui nous est peu familière ici en Europe, et dont il explore des thématiques variées, du paysage au sport, en passant par le corps et l'intimité du portrait.

L'artiste aime aller à l'essentiel, car dit-il, le temps est compté! La figuration passe ainsi chez lui par le désir d'offrir, à travers la peinture, des fenêtres sur des atmosphères naturelles ou ludiques de la vie, dans un langage figuratif résolument ancré dans les rythmes fragmentés d'un monde éphémère. Il a le goût de nous

interroger sur notre dialogue avec la nature, en nous invitant à y déambuler pour aller à l'essentiel et retrouver un rythme qui nous rappelle que ce qui compte n'est pas toujours ce que l'on croit. L'illustration de couverture de ce skieur se fait alors miroir d'une envie de bondir dans les airs pour retrouver une sensation de liberté. Il écrit sur le cartel qui accompagne cette peinture :

« *Bondir dans les airs : les skis déchirent la neige, et soudain le sol disparaît.*

Le corps s'élançe, léger, porté par le vent glacé.

Chaque saut est un souffle de liberté, un instant suspendu entre ciel et montagne.

Le cœur bondit, l'âme rit, ivre de vertige et de lumière.

Et dans ce vol éphémère, s'évader devient pur plaisir de vivre. »

La peinture de Noël Hémon renoue avec une forme de présence où la beauté discrète des moments simples de la vie ressurgit à la lumière de ses œuvres dans un accord intime. Sa peinture est une invitation à aller vers l'essentiel pour retrouver la paix et le silence dans les paysages de montagne, des instants de vie et de joie.

■ Patrick Ernst

PUBLICITÉ



DE MANET À KELLY
L'art de l'empreinte
Collections de l'Institut national d'histoire de l'art, Paris

Edvard Munch (1863-1944), *La Madone (Madonna)*, 1895-1902, lithographie, 67 x 51,5 cm (feuille), 60,5 x 44,2 cm (sujet)
Paris, Institut national d'histoire de l'art, EM MUNCH 5 GDF.

Fondation Pierre Gianadda
Martigny 12 décembre 2025 – 14 juin 2026
Tous les jours de 10 h à 18 h Suisse

SOMMAIRE

Billet de la Présidente	5
Les brèves	6
On nous écrit	11
Charlotte et Gaston	12
Libre opinion	14
Luttons pour l'AVS	18
Coup de gueule	23
Coup de projecteur	24
Balade	28
Permanences d'impôts de l'AVIVO	30
Société	36
Avec nos sections	40
Histoire	51
Voyages: La côte dalmate en Croatie	52
À lire et à relire	54
Nature	56
« Allo la terre »	58
Poésie	60
Jeu-concours	63

Prochain délai de rédaction: 7 mars 2026

PUBLICITÉ

	03 – 12.10.25 FESTIVAL D'ART BRUT Théâtre, Installation, Musique Fabrice Melquiot / Julien Schmutz	10 – 21.12.25 PRESQUE HAMLET Dan Jemmett / Gilles Privat	24.02 – 01.03.26 FANTASIO Alfred de Musset / Laurent Natrella
	18 – 22.11.25 LE VERBE DE BACH, LA MUSIQUE DE LA BIBLE Cédric Pescia / Omar Porras	08 – 18.01.26 LA TEMPÊTE William Shakespeare / Omar Porras	21.04 – 03.05.26 LE TARTUFFE Molière / Jean Liermier
	27.01 – 01.02.26 ACTAPALABRA Joan Mompert / Philippe Gouin		

AVIVO VAUD

ADRESSES DES SECTIONS

AVIVO Vaud

Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 53 93
Courriel : info@avivo-vaud.ch

Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64
Courriel : borel.held@bluewin.ch

Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne
Administration : Tél. 021 312 06 54
Courriel : bureau@avivolausanne.ch
info@avivolausanne.ch

Section de Morges

Eric Voruz, président
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges
Courriel : eric.voruz@bluewin.ch

Section de Moudon

Lucas Contomanolis
Ch. Général-Voruz 1, 1510 Moudon
Tél. 079 255 20 20

Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon
Tél. 022 361 52 70
Courriel : a_l_jaquier@bluewin.ch

Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe
Tél. permanence 079 860 60 62
Courriel : avivo-orbe@bluewin.ch

Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33
Courriel : avivorenens@bluewin.ch

Section de Sainte-Croix

Roland Karlen, Ch. Grangette Bellevue 3
1450 Sainte-Croix
Courriel : rokarlen@bluewin.ch
079 859 06 85 ou 078 783 13 01

Section de la Vallée de Joux

Jean-Pierre Moullet, Rte du Risoud 3,
1348 Le Brassus, 078 718 11 10

Section de Vevey et environs

Mme Johanne-Saskia Gay
Case postale 45, 1800 Vevey
johanne-saskia.gay@ps-vevey.ch

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon
Tél. 079 360 77 97
Courriel : avivo.yverdon@gmail.com

COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

Abonnement pour non-membres : Fr. 12.-

Abonnement de soutien : Fr. 18.-,
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

Coordinateur de rédaction :

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à
redaction@courrier-avivo.ch.

Administration, abonnements :

M. Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,
Ch. du Pré des Cailles 10,
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

Fichiers informatiques pour la publicité :

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

Éditeur responsable : AVIVO Vaud,
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,
info@avivo-vaud.ch, Tél. 021 320 53 93.

Impression : CopyPress Sàrl à Puidoux.

Site Internet : www.avivo-vaud.ch.

Comité de rédaction : Michel Guenot, président,
Andrea Egli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Gérald Progin,
Christian Rapin et Bernard Walter.

Relecture : Daniel Guélat.

BILLET DE LA PRÉSIDENTE



■ Béatrice Métraux

Chères et chers membres et Ami-e-s de l'AVIVO, chers lecteurs,

2026 a bien tristement débuté. Nous sommes grands-parents, nous nous occupons avec tendresse de la jeune génération, celle-là même qui fut touchée de plein fouet par le drame valaisan. Alors, AVIVO est en pensée avec les familles et les proches des victimes. Nous les assurons de notre compassion, de notre solidarité et de notre soutien.

Que sera l'année 2026? Je l'espère moins guerrière et violente que 2025, peut-être est-ce un vœu pieux, mais je le formule quand même. Je nous souhaite donc paix et sérénité.

Pour 2026, je vous adresse, au nom de toute notre équipe, mes meilleurs vœux de santé et de liens renforcés. Chaque année porte son lot d'espoirs et de défis; nous entrons dans celle-ci avec la volonté de rester proches de vous, résolument engagés pour la qualité de vie, l'autonomie et la dignité de toutes les personnes que nous accompagnons.

L'année 2026 sera aussi celle de plusieurs votations importantes: en mars sur l'initiative qui touche la RTS et la redevance, sur celle qui touche l'argent liquide, mais aussi l'initiative pour un fonds climat, l'initiative pour l'imposition individuelle. Alors à vos stylos, mais en ayant toujours en tête qu'au-delà des prises de position partisans, notre vote doit être guidé par la défense de nos intérêts, la place qui est réellement laissée aux seniors dans ces choix de société. Qui se préoccupe vraiment d'une population qui atteindra 25 % en 2030?...

Plus près de nous, en mars, il y aura les élections communales vaudoises ainsi qu'une élection cantonale complémentaire. Les courageux membres de l'AVIVO qui s'engagent en politique à l'échelon communal, quel que soit leur parti, sont à soutenir de mon point de vue.

Au demeurant, pour 2026, notre mission reste inchangée: être un réseau de soutien concret, accessible et humain. Pour cela, nous mettrons l'accent cette année sur quelques priorités claires:

- renforcer l'accompagnement lors de nos permanences impôts
- poursuivre le projet Non-Recours
- soutenir la santé mentale et le bien-être des aidant-e-s grâce à des ressources et des espaces d'écoute; (voir le projet de Vieillir 2030 et la participation active de AVIVO Lausanne à ce projet)
- promouvoir des actions de prévention, sécurité, par des communications régulières sur notre site
- encourager l'engagement bénévole et la participation des membres, moteur de notre vitalité associative
- garder un œil critique sur la réforme de l'AVS.

Enfin, face aux épreuves que certains d'entre nous peuvent traverser, AVIVO Vaud restera attentif et disponible. Notre (petite) équipe est là pour écouter, orienter et agir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un soutien ou d'informations.

Que 2026 soit une année de solidarité renforcée, de convivialité, de moments partagés. Ensemble, continuons à faire vivre des réponses humaines et efficaces.

Et surtout merci à toutes et tous pour votre engagement.

Pas de Suisse à 10 millions ?

Le Parti socialiste suisse nous informe qu'à l'instar du Conseil national, le Conseil des États a rejeté l'initiative extrême de l'UDC. Cette initiative conduirait à la résiliation des accords bilatéraux avec l'UE et donc au repli de la Suisse sur elle-même. Cela mettra en danger des emplois dans tous les secteurs de l'économie avec des licenciements massifs.

Si la Suisse continue de croître à seulement 4 % et atteint le seuil des 9,5 millions d'habitants, l'initiative exigera de facto la fin de la libre circulation des personnes. À cause de la clause « guillotine », d'autres accords dans les domaines des transports, de l'agriculture ou de la recherche seraient également en danger. Le texte compliquerait en outre l'accès au marché unique européen pour les entreprises exportatrices.

L'initiative de l'UDC vise à expulser les enfants et les conjoint-e-s de 1,5 million de citoyen-ne-s de l'UE qui œuvrent aujourd'hui pour notre prospérité commune.

En outre, elle aggravera encore considérablement la situation dans le secteur des soins, déjà sous pression, en privant les patient-e-s des hôpitaux et des maisons de retraite de personnel soignant.

Les femmes baby-boomers (FBBS) vivant seules et leur logement

Cette étude, mandatée par l'Office fédéral du logement (OFL) et la Fondation Leenaards, explore la situation résidentielle des femmes baby-boomers vivant seules en Suisse, des femmes âgées de 55 à 75 ans, représentant près de 26,5 % des femmes de cette tranche d'âge. Le rapport vise à comprendre leurs conditions de logement, leurs vulnérabilités et leurs attentes face au vieillissement, afin de proposer des pistes d'action pour des politiques publiques mieux adaptées. Le groupe de travail habitat et mobilité de la FARES (Fédération des



associations de retraité-e-s et de l'entraide en Suisse) a examiné ce document et en appelle à une mise en œuvre par les acteurs concernés.

Les FBBS cumulent souvent plusieurs fragilités, financières, résidentielles, sociales et de santé.

Ces femmes se trouvent souvent face à un dilemme majeur: rester dans un logement devenu inadapté ou déménager dans un logement mieux adapté, mais plus coûteux ou éloigné de leurs repères sociaux.

À la suite de ces constats, trois niveaux d'action sont proposés aux autorités communales, aux acteurs de l'immobilier et aux FBBS elles-mêmes.

Les FBBS incarnent une nouvelle réalité démographique: une génération nombreuse, souvent indépendante, mais fragilisée par des contraintes économiques et sociales. Pour prévenir une « mobilité contrainte » à un âge avancé, le rapport appelle à une politique du logement plus inclusive, intersectorielle et anticipatrice, intégrant la diversité des parcours féminins et promouvant des modèles de logement adaptés, solidaires et financièrement accessibles.

Tiré de la Newsletter de la Fares N° 11/2025, signé par Eliane Rey, Déléguée UREV à la FARES – Déléguée FARES au CSA (Conseil Suisse des Aînés.)

L'information sur les prestations complémentaires peut encore être améliorée

Les personnes dont la rente AVS ou AI, avec les autres revenus et leur fortune, ne suffit pas à couvrir leurs besoins vitaux, ont droit à des prestations complémentaires (PC), nous en avons souvent parlé dans nos pages.

La loi oblige les cantons à informer le public de manière adéquate sur ces prestations afin que les bénéficiaires potentiels aient connaissance de leurs droits et sachent quelles démarches entreprendre. Une étude commandée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a analysé la manière dont les cantons informent sur les PC et le déroulement de la procédure de demande.

La plupart des cantons proposent des entretiens individuels et des informations ciblées sur leur site Internet pour informer les bénéficiaires de rente AVS ou AI des possibilités de percevoir les PC. Pro Senectute, Pro Infirmis, l'AVIVO, les services sociaux et les curateurs professionnels, qui sont souvent en contact direct avec les ayants droit potentiels, fournissent également des informations ciblées et proposent des conseils.

Certains cantons proposent des supports d'information rédigés en langue facile à lire ou dans des langues étrangères.

L'utilisation des données fiscales pour identifier systématiquement et informer de manière ciblée les personnes susceptibles de bénéficier des PC est une possibilité qui est discutée dans plusieurs cantons et sera introduite à Bâle-Ville. Des améliorations ont également été identifiées dans le soutien apporté aux bénéficiaires dans les démarches administratives.

L'enquête révèle l'importance des offres de soutien d'une manière générale: seules 7 % des personnes interrogées n'ont eu recours à aucune des offres mentionnées.

L'étude indique que le non-recours aux PC est la conséquence d'une combinaison de facteurs administratifs, sociaux et psychologiques. Les raisons les plus souvent invoquées sont les

« difficultés de compréhension », le « manque de soutien » et la « complexité de la procédure de demande ».

L'AVIVO participe à ces efforts.

Nouveaux bénéficiaires de la prévoyance professionnelle en 2024: davantage de retraits en capital

En 2024, le nombre de bénéficiaires de nouvelles rentes versées par le système de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) a encore baissé par rapport aux années précédentes, alors que le nombre de bénéficiaires de nouvelles prestations en capital continue d'augmenter. Parmi les personnes ayant perçu ces prestations d'une caisse de pension, 45 % ont perçu un capital uniquement, 36 % une rente seule et 19 % une combinaison entre rente et capital.

92 % des personnes salariées cotisent au 2^e pilier. Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Tels sont quelques résultats des statistiques sur la prévoyance vieillesse de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

25 novembre: Journée internationale contre les violences faites aux femmes

La violence dans le couple ne connaît pas de limite d'âge. Les personnes de 64 ans et plus représentent aujourd'hui près de 20 % de la population suisse et peuvent également être confrontées à cette problématique.

Les pharmaciennes et pharmaciens en contact régulier avec des personnes âgées peuvent repérer une situation de violence, offrir une première écoute et orienter vers un soutien adapté. Comme les victimes âgées s'adressent rarement directement à une aide spécialisée et se tournent plutôt vers une personne de

LES BRÈVES

confiance, la pharmacie constitue un relais essentiel de proximité. C'est la raison pour laquelle les pharmaciens sont sensibilisés et formés pour offrir une écoute de qualité.

▪ Andrea Egli

Tous les prétextes sont bons pour relever l'âge de la retraite

Surprise! En plein début de débat sur la réforme AVS2030, le 15 décembre dernier, le think tank (laboratoire d'idées) de l'économie de marché, « Avenir suisse », prétextant la situation internationale, propose de relever l'âge de la retraite d'au moins un an, pour permettre de rehausser le budget de l'armée. Son argumentation repose sur l'idée d'offrir la possibilité aux générations plus âgées de contribuer, à leur manière, à notre défense nationale. Non pas en portant l'uniforme, mais en prenant leur retraite plus tard. Cela permettrait d'après eux d'alléger les dépenses de l'AVS de 2 milliards de francs par an, une somme que la Confédération pourrait investir dans l'armée. Rengaine déjà entendue: le relèvement de la retraite permettrait d'atteindre une plus grande équité entre les générations.

▪ Roland Rapaz

Incitation à travailler plus longtemps

Le 27 décembre dernier, on apprend que le Conseil fédéral veut fixer l'âge minimal de perception de la prévoyance professionnelle et du 3e pilier à 63 ans pour tous. Ce qui est déjà le cas pour l'AVS. Objectif: encourager les travailleurs âgés à rester actifs plus longtemps, sans modifier l'âge légal de la retraite. En fait, cette décision ne touchera que celles et ceux qui pourraient partir à la retraite sans avoir besoin de la rente AVS et qui pourraient subir les importantes réductions du 2e pilier en cas de retraite anticipée. Ceux-ci pouvaient jusqu'à maintenant partir à la retraite à partir de 58 ans. Ce qui n'était pas le cas de la majorité de la classe moyenne et surtout pas des bas salariés.

Exceptions

Cette mesure ne s'appliquera pas dans le cas de restructurations d'entreprises entraînant des licenciements. Le Conseil fédéral propose toutefois de porter à 60 ans l'âge minimal pour les départs anticipés résultant de cette situation. Certaines dispositions particulières, comme dans le secteur de la construction où la retraite anticipée reste possible dès 60 ans, resteront appliquées.

Par ailleurs, le Conseil fédéral propose que les caisses de pension assurent automatiquement, sur leur demande, les plus de 65 ans qui poursuivent leur activité.

▪ Roland Rapaz

Changements législatifs pour 2026

- La 13^e rente AVS est versée pour la première fois en décembre 2026, mais la manière dont elle sera financée reste encore ouverte et controversée.

Les rentes pour enfant, les rentes complémentaires et les suppléments de rente pour les femmes de la génération transitoire AVS 21 sont versées douze fois et ne sont pas pris en compte dans le calcul de la 13^e rente. Les rentes de survivants dues aux veuves, aux veufs et aux orphelins, de même que les rentes de l'assurance-invalidité, continuent aussi d'être versées douze fois par année.

La 13^e rente de vieillesse ne doit pas conduire à une réduction ou à une suppression des prestations complémentaires (PC). Elle est donc explicitement exclue des revenus déterminants dans le calcul des PC.

- Les taux d'intérêt pour les crédits à la consommation baissent en Suisse. Le taux maximal pour les crédits au comptant passe de 11 % à 10 % et celui des découverts (cartes de crédit) de 13 % à 12.
- Les prix de l'électricité pour les ménages diminuent en moyenne de 4 %.
- La réforme de la prévoyance vieillesse entraîne un âge de référence pour les femmes de 65 ans.
- Les rentes de survivants et d'invalidité de la

prévoyance professionnelle obligatoire (LPP) versées depuis 2022 sont pour la première fois adaptées à l'évolution des prix.

- Rachats rétroactifs dans le 3^e pilier: Les personnes qui n'ont pas eu les moyens ou qui ont oublié de cotiser au pilier 3a en 2025 peuvent pour la première fois en 2026 rattraper leur cotisation manquante. Elles doivent remplir plusieurs conditions notamment verser l'entier de la cotisation due en 2026 avant de verser en une fois celle de 2025. Le rachat peut se faire dans les 10 ans. Ces rachats rétroactifs sont fiscalement déductibles l'année où ils sont effectués.
- Entrée en vigueur du contre-projet indirect à l'initiative populaire « Maximum 10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie », contre-projet adopté par le Parlement. Tous les cantons devront apporter une contribution minimale au financement de la réduction des primes. Cela permettra de garantir que les réductions de primes progressent de la même manière que les primes et que la charge financière reste soutenable pour les ménages. Les cantons doivent en outre définir un objectif social, soit la charge maximale que les primes représentent par rapport au revenu disponible.
- Le Conseil fédéral fixera pour la première fois une limite à la hausse des coûts de l'assurance obligatoire des soins pour la période 2028 à 2031. Il a décidé de la fixer tous les quatre ans avec une première décision fin 2026.
- Après plus de vingt ans d'existence, le tarif médical Tarmed a été remplacé par le Tardoc et des forfaits ambulatoires.
- Le harcèlement obsessionnel (stalking) est ancré comme une infraction pénale autonome et pourra être poursuivi sur plainte.
- Les personnes qui ont fait l'objet de poursuites injustifiées pourront plus facilement empêcher des tiers d'avoir connaissance de ces poursuites. Pour ce faire, la personne doit déposer une demande auprès de l'office des poursuites compétent.
- Le Conseil fédéral a décidé d'une

augmentation de 2 % pour les salaires minimaux des employés domestiques.

- Côté fiscalité, la déduction pour l'utilisation de la voiture privée pour se rendre au travail passe de 70 à 75 centimes par kilomètre pour l'IFD, tandis que l'intérêt rémunérateur de 0,75 % pour le paiement anticipé des impôts fédéraux directs est supprimé.
- Les barèmes et déductions applicables pour l'impôt fédéral direct (IFD) sont adaptés sur la base de l'indice suisse des prix.
- Le soutien financier de la Confédération au transport ferroviaire de marchandises à l'intérieur du pays et à la navigation de marchandises est redéfini. Le but est notamment d'encourager le chargement de marchandises sur le rail.

▪ Andrea Eggli

Recommandations de la FARES (dont l'AVIVO est membre) pour la votation fédérale du 8 mars 2026

- Initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et contre-projet direct, à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire ➤ **NON à l'initiative, OUI au contre-projet** car il est plus sûr juridiquement.
- Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR) ➤ **NON à l'initiative** car elle fragiliserait le service public.
- Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) » ➤ **OUI à l'initiative** car ce que nous faisons maintenant profitera aux plus jeunes, il y a une responsabilité des seniors. Les contribuables n'auront ni augmentation des impôts, ni taxes supplémentaires.
- Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle ➤ **OUI à la loi** car elle met clairement fin à la pénalisation impositive du mariage.

Nouvelles escroqueries par téléphone en Suisse

Une nouvelle forme d'escroquerie par téléphone inquiète les autorités suisses. Il s'agit de l'arnaque dite du « rappel téléphonique ». Cette fraude incite la victime à appeler un numéro de téléphone sous prétexte d'une transaction suspecte.



La victime reçoit un SMS ou un courriel affirmant qu'un paiement important a été initié ou qu'un compte doit être vérifié. Le message invite à contacter un numéro pour annuler l'opération ou obtenir des informations. En réalité, toute personne qui compose ce numéro n'atteint pas un véritable service client, mais directement le centre d'appels des escrocs. Les messages imitent de plus en plus fidèlement la forme et le ton de communications authentiques, ce qui rend leur détection plus difficile.

Parmi les exemples récents, on peut citer des SMS prétendument envoyés par la banque UBS ou Amazon, ainsi que des courriels se faisant passer pour Twint ou bien des fausses factures, souvent au nom d'entreprises connues comme Norton, PayPal, McAfee ou Avast, annonçant le renouvellement automatique d'un abonnement coûteux. Des courriels usurpent l'Administration fédérale des contributions, promettant un remboursement d'impôt.

L'Office fédéral de la cybersécurité rappelle ces règles:

- Soyez prudent si vous recevez un SMS ou un courriel non sollicité contenant une

demande de paiement ou une confirmation de commande que vous ne pouvez pas identifier.

- Les informations de votre carte de crédit ne sont jamais nécessaires pour recevoir des fonds.
- N'utilisez jamais le numéro de téléphone indiqué dans le message suspect. Trouvez le numéro officiel de l'entreprise sur son site web vérifié ou sur vos relevés bancaires.
- Ne donnez jamais à des inconnus l'accès à distance à votre ordinateur ou à votre smartphone. Les banques et les fournisseurs de services réputés ne vous demanderont jamais d'installer un logiciel pour annuler un paiement.

PUBLICITÉ

Envie de VACANCES adaptées ?

Pour vous qui ne souhaitez pas partir seul-e.

Profitez de nos séjours médico-sociaux adaptés pour rencontrer des ami-es, participer à des activités accompagnées : balades, gym douce, jeux, activités créatives etc.

3 séjours de 10 jours à l'hôtel en pension complète, avec encadrement professionnel et transport. Possibilité d'aide financière.

16 au 26 juin 2026 Crans-Montana

13 au 23 juillet 2026 Studen (Trois-Laes)

14 au 24 septembre 2026 Les Diablerets

Pour toute information ou pour commander la brochure détaillée gratuite :

021 623 37 07, info@lvr.ch, www.lvr.ch



Ligue vaudoise contre le rhumatisme

Notre action - votre mobilité

ON NOUS ÉCRIT

Précisions de la DGCS

Suite à la tribune parue le 11 décembre dernier dans le quotidien *24 Heures*, signée de Mmes Anne-Catherine Lyon et Béatrice Métraux concernant certaines mesures budgétaires prises à l'égard des subsides, la Direction Générale de la Cohésion sociale souhaite apporter les clarifications factuelles suivantes. Par transparence et honnêteté intellectuelle nous reproduisons ici les rectifications énoncées par la DGCS:

Concernant la baisse de prime de référence: « cette dernière augmente entre 2025 et 2026 (nous postulons le contraire). La hausse est certes bien inférieure à celle des primes, mais elle se traduit concrètement par une augmentation comprise entre 5 et 15 francs par mois, selon les catégories concernées (...)»

Concernant le délai de carence: « il s'agit bien d'un unique mois de carence, applicable uniquement aux primo-demandes (...)»

Concernant l'indexation des subsides: « le système des subsides a évolué en fonction de la hausse des primes au fil des ans. Depuis 2019, les paramètres ont été régulièrement adaptés afin de tenir compte de ces augmentations (...)».

■ AVIVO Vaud

PUBLICITÉ

HOME ASSISTANCE
MEDICAL & SERVICES

10 ans déjà!

Créons ensemble votre projet de vie à domicile !

- Soins à domicile
- Aide à la vie quotidienne
- Services à la personne

Depuis 2015,
Home Assistance a apporté son soutien à plus de 6'000 résidents
dans les cantons de Vaud et Neuchâtel

**Contactez-nous !
Discutons de vos besoins !**
numéro gratuit : 0800 94 94 94
www.homeassistance.ch
info@homeassistance.ch

Notre organisation est certifiée et reconnue,
ce qui permet la prise en charge
d'une grande partie des prestations (LAMal)
par toutes les caisses-maladie.

Route Aloys-Fauquez 2
1018 Lausanne
021 601 70 00

Avenue de la Gare 53
2000 Neuchâtel
032 722 68 68

24/24 7/7

CHARLOTTE ET GASTON

Il paraît que

- Qu'est-ce qu'elles ont à nous regarder de travers ces deux-là ?
- C'est parce que nous sommes assis côte-à-côte au lieu d'être en vis-à-vis.
- Et alors, qu'est-ce que ça peut faire ?
- Tu penches tout le temps la tête vers moi.
- Avec tout ce brouhaha, j'ai parfois un peu de peine à t'entendre.
- Ce sont mes voisines de l'immeuble d'en face. Elles ont la langue bien pendue.

En sortant du salon de thé, nous avons rejoint quelques membres de l'association d'entraide du quartier puis nous nous sommes rendus à notre réunion hebdomadaire. Une fois que nous étions bien installés, les nouvelles ont commencé à circuler : plusieurs projets avançaient et la saison à venir s'annonçait bien remplie.

- C'est vrai que vous allez vous installer ensemble vous deux ?

Gaston écarquillait ses yeux tout grands : « – Quoi, quoi, quoi ? »

J'ai bondi : « – D'où tiens-tu cette idée ? »

- C'est le bruit qui court dans mon immeuble. Il y a des gens qui lorgnent ton appartement au cas où tu le quitterais.

Je commençais à comprendre : « – Encore une histoire inventée par tes deux commères de voisines ? »

- Peut-être. Oui... non... je ne sais pas...

Toute cette histoire m'avait chauffé le sang. Et une fois que j'ai eu expliqué à Gaston combien ces dames – il s'agissait bien de celles qui nous avaient observés l'autre jour – n'arrêtaient pas de faire circuler des ragots, il plissa les yeux d'un air de vengeance : « – On va leur arranger ça. »

En le regardant de la même manière, je lui répondis : « – D'accord ! Elles vont voir ce qu'elles vont voir. »

Nous avons donc pris l'habitude de nous rendre toutes les après-midi prendre, au même endroit très tranquille, le café – avec un dessert pour

Gaston, ça vous vous en doutiez. Nos deux oiseaux étaient aussi fidèles à ces rendez-vous que nous et ne perdaient rien de ce que nous disions, à haute et intelligible voix. Nous faisons des listes de convives, de bonnes choses à manger en buffet, un menu de soirée, sans oublier animation et musique.

- Un mariage civil, c'est ce qui nous conviendra le mieux.
- Je préfère le vingt-six mars vingt-six. C'est une jolie date !
- D'accord, j'aime bien ce chiffre.
- Nous serons une petite dizaine.
- Pas trop tard dans l'après-midi, ce sera mieux.
- Pas trop tôt non plus à cause de certaines personnes, sieste oblige.
- Nos amis seront libres de toute façon. Disons alors seize heures.

Marcel, qui avait accepté de jouer à l'espion, nous a fait son rapport. Voici ce qu'elles lui ont cancané :

« – Elles se sont rendues à l'Hôtel de Ville, aucun mariage n'est à vos noms. Elles ont trouvé ça très bizarre. Comme si vous cherchiez vraiment à cacher quelque chose. Elles sont convaincues qu'il y a un secret derrière tout ça. Et patati et patata. Et que je te fasse toutes sortes de suppositions. Et que je te les raconte à tout l'immeuble et que ça ne va pas en rester là. Et que nous verrons bien le vingt-six. Et ainsi de suite. » Elles avaient mordu à l'hameçon et rameuté toute une bande de curieux.

Un Hôtel de Ville, quand on va s'y unir pour la vie, est un des lieux les plus beaux du monde. L'Officier d'État civil, la Greffière, le personnel d'accompagnement, tous sont charmants, accueillants. Aujourd'hui la rue est pleine. Il y a non seulement le petit groupe des amis de Charlotte et Gaston, quelques membres de l'association de quartier, mais aussi, l'air de rien, un peu à l'écart, tous les habitants de l'immeuble d'en face. Les commentaires vont bon train.

– On m’avait dit que ce serait une cérémonie intime.

– Tant mieux pour les mariés, mais ça m’étonne. Charlotte, Gaston, très élégant, déambulent sur la place et invitent les gens à entrer: « – Venez seulement. Il y a de la place pour tout le monde. Vous êtes les bienvenus. Après la cérémonie il y aura une fête, vous y serez j’espère? »

– Oh! Nous ne faisons que passer...
– Mais si, mais si! Nous sommes voisins, pas vrai? Il est trop tard pour décliner l’invitation. Tout le monde prend place sur les bancs. On chuchote dans les rangs.

Voilà enfin qu’arrivent les fiancés dans leurs plus beaux habits, ils sont éberlués, heureux comme tout. Ils ne s’attendaient vraiment pas à autant de convives. Dans leur pays, c’est normal. Mais ils sont ici depuis peu de temps. Tous leurs nouveaux amis sont présents comme promis, mais on les compte sur les doigts de la main. Ils découvrent une salle comble. Qui sont donc tous ces gens? Il y a bien les quelques membres de l’association qui les a accueillis et soutenus dans leur installation, mais les autres?

Les yeux des amoureux brillent, leur sourire est

celui de la jeunesse qui entre si fort dans la vie, qui ne boude pas sa joie. Ils font plaisir à voir.

Deux pas derrière, suivent tout aussi souriants, mais les yeux plus riches d’expérience, Charlotte et Gaston, qui sont leurs témoins.

Plus tard, au banquet, on se déride, on brise la glace, on chante, on rit, on danse. Toutes sortes de plats circulent, les gens font connaissance entre eux, on veut savoir qui sont ces nouveaux venus si sympathiques.

Dans cette belle ambiance, nous nous approchons des mariés: « – Nous vous avons fait la surprise de cette soirée – avec l’aide de l’association du quartier. »

– Nous vous présentons les deux dames à qui vous devez la présence d’un grand nombre d’invités.

Les jeunes leur serrent chaleureusement la main: « – Enchantés de vous rencontrer. Mais alors, Mesdames, c’est grâce à vous que la fête est si belle! Merci! »

■ Signé Charlotte

**Noël Hémon,
Murmure entre les
arbres, huile sur
toile, 2025**

*La rivière serpente sous
les voûtes de la forêt,
Ses eaux froides
caressant racines et
pierres anciennes.
Les feuillages frémissent
au souffle de son
murmure,
Le parfum de terre et de
mousse se mêle à son
chant,
Et toute la forêt respire,
vivante, au rythme de
son ruissellement.*

Texte du cartel d'exposition



Limiter ou étendre le droit de vote; un enjeu semblable ?

Dans un éditorial virulent, daté de décembre 2025, Bernard Borel, s'en prend à l'idée de limiter le droit de vote des seniors, proposition esquissée par la politologue Rahel Freiburghaus. Le point de vue de l'éditorialiste est parfaitement fondé, même si un court passage du texte peut prêter à confusion lorsqu'il est question de l'ancienne espérance très à gauche d'un vote différencié entre les jeunes et les personnes âgées. Quoi qu'il en soit, une discrimination du droit de vote des personnes âgées n'est en rien défendable; elle est même absurde¹.

Coincidence historique, le 30 novembre dernier, les électeurs vaudois ont sèchement repoussé l'extension du *droit de vote et d'éligibilité aux personnes sous curatelle de portée générale en raison d'une incapacité durable de discernement*.

La question posée aux électeurs-rices vaudois-e-s proposait de supprimer l'automatisme du retrait, essentiellement pour les personnes atteintes de troubles psychiques et placées sous tutelle de portée générale à la suite d'une décision judiciaire. La population concernée est peu nombreuse, quelque 1400 personnes, soit à peine 0,003 % du corps électoral du canton.

La décision du corps électoral étonne pour plusieurs raisons:

Premièrement, parce que le canton a joué un rôle de pionnier dans l'élargissement des

droits électoraux – à commencer par celui des femmes. Il faut préciser ici que le canton de Genève a accepté la suppression du droit de vote en 2020, Appenzell Rodes-intérieurs très récemment et le canton de Zoug en date du 30 novembre 2025 précisément! Les Chambres fédérales débattent actuellement d'un tel projet au niveau fédéral et une majorité y semble favorable. La dynamique semble lancée. Le canton de Vaud se retrouve à la traîne. Étonnant!

Deuxièmement, la surprise est plus relative lorsque l'on observe le parcours du texte. Le projet vaudois trouve son origine dans une motion du député Hadrien Buclin soutenu par un groupe de députés socialiste, vert et vert-libéral. La commission chargée de l'examen de la motion était contre l'entrée en matière. La discussion au Grand Conseil a été agitée et, malgré tout, la modification législative a été acceptée par 71 voix contre 62, avec 4 abstentions. Le Conseil d'État a lui aussi recommandé le oui.

Troisièmement, l'argumentation des opposants a consisté à simplement accréditer l'idée que des personnes incapables de se gérer, ne peuvent être considérées aptes à se faire une opinion. Dans ces conditions, la porte serait ouverte, selon eux, à l'arbitraire, aux influences de l'entourage, voire du curateur! Comme souvent, une manière simpliste de présenter une situation et ses enjeux a facilement convaincu dans tous les milieux, sans réflexion plus approfondie.

Loin de nous de contester une décision populaire, qui reviendrait à entrer dans la parodie de démocratie dénoncée par un des personnages de Bertolt Brecht: « Puisque le peuple vote contre le gouvernement, il faut dissoudre le peuple ».

Ces deux événements, fortuitement en interaction, montrent la ligne fragile qui peut



exister autour de ce droit, déjà fort restreint de nos jours. En effet, l'exercice des droits politiques, tel qu'il existe aujourd'hui, exclut de fait la majorité de la population. En considérant les personnes sans droit de vote (étrangers, mineurs, etc.) seul un habitant sur deux a le droit de vote. En partant du taux habituel d'abstention, seul un citoyen sur deux exerce son droit. En définitive, la majorité d'une votation est décidée par un votant sur deux, soit un habitant sur 8!

C'est pourquoi l'éditorial de Bernard Borel est d'autant plus important, si l'on tient compte du fait que la curatelle de portée générale peut être décidée à l'encontre de personnes qui avancent en âge, alors qu'elles demeurent parfaitement en mesure de saisir les enjeux

d'un problème politique, qu'elles connaissent en particulier par leur expérience et que la participation électorale constitue une manière forte pour elles de continuer à vivre en société. La démocratisation des droits politiques en supprimant les discriminations arbitraires est par conséquent un combat de tous et toutes et de tous les instants. Cette réflexion est cruciale car un scrutin fédéral sur cette question devrait intervenir ces deux prochaines années.

■ René Knüsel

¹ Un projet avait été présenté par un autre politologue en 1993: Silvano Möckli (1993), *Demographische Struktur und Volksabstimmung: der Einfluss Abstimmungen und Wahlen*. Saint-Gall, Université de Saint-Gall. Voir à ce propos le *Courrier de l'AVIVO*, août-septembre 2021 p. 13.

PUBLICITÉ

À Montoie

Un lieu d'accueil pour : réceptions ou collations à la suite d'une cérémonie funéraire ou réunions privées



Avenue de
Montoie 41

1007
Lausanne

Espace
Carpe Diem

À 100 mètres en dessous du
centre funéraire

Renseignements au **021 601 58 44**
De 9h à 20h du lundi au samedi

www.espacecarpediem.ch



Nous trouvons la solution pour
vous affranchir de vos escaliers

Nous installons :
- Siège monte-escalier
- Plateforme
- Homelift

Pour vous faciliter la
vie au quotidien



Rte de Prévondavaux 5
1410 Denezy

021 905 75 51
info@lsm.swiss

Espace cinéraire arborisé



Le Crématorium d'Aigle est à votre écoute car les souhaits des défunts et de leur famille sont toujours le point de départ de chaque récit.

A cet effet, nous disposons d'un espace arborisé dédié où vous pourrez laisser une belle place aux cendres en les déposant par exemple, dans une caverne ou dans les pyramides « Dent-de-Morcles » spécialement conçues pour ce parc.

Vous y trouverez également, le « Rocher aux papillons ». Avec un papillon en verre unique pouvant contenir un peu de cendres et symbolisant la mémoire de votre proche.

Ainsi, notre espace cinéraire arborisé commémoratif sera le lieu pour venir, à tout moment, vous recueillir.

Voulez-vous plus d'information ?
Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner et vous aider.



AIGLE
Crématorium

Route des Mairia 27
1860 Aigle
024 - 565 00 02
info@crematoriumaigle.ch
www.crematoriumaigle.ch

POMPES  FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
EDMOND PITTET
ROBIN MONOD

Maupas 6, St-Roch 19
Lausanne

St-Roch Montoie
Paroisses Domicile

021 342 20 20
(24h/24)

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.alea-pfg.ch

Soins et Assistance à domicile.

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins – pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Appelez-nous et convenons ensemble d'un entretien conseil sans engagement.

021 311 19 20

senevita Casa
Vaud



Avis aux propriétaires de plus de 75 ans : restez chez vous tout en vendant votre logement !



IMMO-VIE-AGEE

Juriste et passionnée d'immobilier, Sabrina Reynier a créé IMMO-VIE-AGEE en 2013 à Rolle (VD), avec l'objectif de remettre la vente en viager au goût du jour. Pari réussi : beaucoup de ventes chaque année et des clients toujours plus nombreux (surtout avec le contexte actuel). C'est aujourd'hui la meilleure alternative pour que les personnes âgées puissent rester chez elles sans changer leurs habitudes tout en recevant un capital financier.

La vente en viager occupé offre de nombreux avantages et son principe est simple : il s'agit de vendre son logement en conservant le droit d'y habiter jusqu'à la fin de ses jours (seul ou en couple). Au moment de la vente, le vendeur perçoit une somme en capital : le «bouquet». Il peut aussi opter pour un bouquet moins élevé et une rente mensuelle à vie qui complétera sa retraite, fiscalement intéressante.

Ce sont des propriétaires d'un certain âge (75 ans, idéalement 80 ans ou plus), avec ou sans enfant, qui vendent en viager leur appartement ou leur maison afin d'obtenir un capital puis un complément de revenu régulier tout au long de leur vie.

C'est aussi une façon pour eux de régler une partie de leur succession, de vivre mieux financièrement et d'aider leurs proches de leur vivant grâce aux donations.



Sabrina Reynier s'occupe de tout le processus, de la demande initiale de renseignement à la finalisation de la vente chez le notaire.

IMMO-VIE-AGEE • Avenue Guisan 9 • 1180 Rolle

Le spécialiste de la vente en viager en Suisse

www.immo-vie-agee.ch • contact@immo-vie-agee.ch • Tél : 078 635 58 57

LUTTONS POUR L'AVS

Réforme AVS 2030

2025, avec le lancement de la réforme de l'AVS intitulée AVS 2030, marque le début d'une longue et dure bataille entre, d'une part les partisans et défenseurs de l'AVS, le premier pilier de notre prévoyance vieillesse et d'autre part les partisans et propagandistes des 2^e et 3^e piliers. L'enjeu de cet affrontement est la place, les valeurs et le développement de l'AVS dans notre prévoyance. Le moment nous paraît aussi important que le vote sur l'introduction des trois piliers en 1972.

Genèse de la réforme

Mai 2021. Dans le cadre des débats sur la réforme AVS21, les députés des partis de droite et du centre, majoritaires au Parlement, ont déposé et accepté une motion chargeant le Conseil fédéral de « soumettre au Parlement d'ici au 31 décembre 2026, un projet de stabilisation de l'AVS pour la période 2030 à 2040. » Ils sont alors fâchés d'avoir dû concéder quelques compensations à l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes dans la réforme AVS21. Ils espèrent, ils attendent même de cette motion, « une réforme en profondeur », une réforme des structures de l'AVS ». Or depuis, le peuple a encore accepté une 13^e rente AVS, ce qui n'a pas amélioré leurs intentions.

Avec « une réforme des structures », la droite du Parlement ainsi que les faïtières de l'économie souhaitent des modifications, voire des ruptures dans l'édifice AVS. Quelle structure vise-t-elle? La solidarité intergénérationnelle? Le principe de répartition? La solidarité entre les grands et petits revenus? L'âge du droit à la retraite? Son mode de financement?

Une chose est sûre, une augmentation de l'âge du droit à la retraite est dans leur viseur depuis plusieurs années. Chaque augmentation du financement de l'AVS par une augmentation des cotisations rencontre leurs oppositions. À chaque tentative d'améliorer les rentes, ils opposent l'argument que les retraités vivent à l'aise sur le dos des jeunes actifs qui galèrent, ce qui est une remise en cause de la solidarité intergénérationnelle. Leurs attentes sont donc importantes et ils sont à l'offensive.

■ R. R.

AVS2030

Première mouture du plan du Conseil fédéral Prologue

Les partisans d'une réforme structurelle (PLR, UDC Vert/libéraux et Centre) ont tenté de renvoyer le financement de la 13^e rente AVS à la réforme prévue pour 2026. Sans succès pour le moment. Une proposition de financer la 13^e rente par une augmentation des cotisations salariales et de la TVA a trouvé une majorité au Conseil des États. Cette proposition doit encore être débattue au Conseil national, très probablement au printemps 2026. Or, le Conseil fédéral a présenté sa vision de la réforme au mois de mai 2025 sous le titre de « **premières orientations** » (voir *Courrier de l'AVIVO* N° 4/2025), suivies, le 26 novembre dernier, de l'annonce de ses « **lignes directrices de la réforme AVS2030** ».

Acte 1 les lignes directrices

L'ambition du Conseil fédéral est de « **stabiliser la situation financière de l'AVS pour la période 2030-2040 et d'adapter le premier pilier à l'évolution de la société.** »

« Stabiliser » la situation financière de l'AVS pour les quinze ans à venir

En préambule des mesures annoncées, le Conseil fédéral avertit que pour une part leur application dépendra des décisions que prendra le Parlement pour financer la 13^e rente AVS. Il estime, en effet, que vu les perspectives actuelles des finances de l'AVS*, un financement supplémentaire ne sera pas nécessaire si le Parlement adopte une solution durable pour financer la 13^e rente. Si cela ne devait pas être le cas, il prévoit deux différents scénarios.

- Si le Parlement opte pour un financement limité dans le temps, AVS2030 prendra le relais à l'échéance avec une augmentation de la TVA de 0,7 point et 0,2 point de cotisation salariale.
- Si aucun financement de la 13^e rente ne devait être décidé par le Parlement, la solution ci-dessus ou une augmentation de 0,9 point de TVA serait appliquée dès l'entrée en vigueur de la réforme.

Les lignes directrices comprennent également l'introduction d'un mécanisme pour stabiliser l'AVS si une baisse du fonds de compensation de l'AVS devait se profiler sur un long terme en dessous de 90 % du niveau légal. Une forme de frein à l'endettement.

« Adapter » l'AVS à l'évolution de la société

« adapter », « moderniser », une rhétorique qui, en matière de politique sociale est plus souvent inquiétante que porteuse d'amélioration. Pour le Conseil fédéral, cela veut dire « définir des mesures visant, d'une part, à rendre le système plus équitable, d'autre part, à prolonger la vie active ».

« Plus équitable »

Le Conseil fédéral estime que le système actuel présente des failles qui peuvent entraîner des lacunes de cotisation et par conséquent une baisse des rentes. Pour pallier une partie de ces lacunes, il prévoit:

- D'aligner, pour les tranches de revenus

supérieurs, le taux de cotisation des indépendants sur celui des salariés (8,7 %).

- De ne plus exempter de cotisations AVS les indemnités journalières en cas de maladie et d'accident.
- De soumettre à cotisation les dividendes dépassant un certain seuil de rendement que versent certaines entreprises à leurs salariés actionnaires. Comme les dividendes ne sont pas soumis aux cotisations AVS, cela peut inciter entrepreneurs et hauts salariés à verser/recevoir les revenus en actions et donc dividendes au lieu d'un salaire en numéraires.

Le Conseil fédéral propose également d'attribuer individuellement les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance.

« Prolonger la vie active »

Le Conseil fédéral confirme ne pas « envisager de modifier l'âge de référence (65 ans) de la retraite ». Chat échaudé craint l'eau froide.. Pour cette réforme, il se limite à des mesures d'incitation à poursuivre l'activité professionnelle jusqu'à et au-delà de l'âge de référence.

Pour celles et ceux qui travailleront au-delà de l'âge de référence, il envisage de relever la franchise de cotisation (le revenu au-dessus duquel les cotisations AVS sont prélevées) de 16 800 francs par an à 21 800 francs. Les revenus sur lesquels des cotisations seront versées après l'âge de référence seront multipliés par un facteur de 1,4 point, permettant ainsi d'améliorer le niveau de la rente. Mais attention, pas au-delà de la rente maximale.

Dans le but de décourager l'anticipation de la retraite et d'inciter à son ajournement, le Conseil fédéral prévoit de revoir les taux sanctionnant l'anticipation et les taux encourageant l'ajournement de la retraite. Il prévoit également de faire sauter l'âge maximal (70 ans) après lequel il n'est plus possible d'améliorer sa rente AVS.

Une harmonisation des 2^e et 3^e piliers avec l'AVS de l'âge minimal auquel les assurés peuvent retirer leur prestation de vieillesse est également prévue.

Un pas vers la flexibilité

Le Conseil fédéral entend créer des bases de flexibilisation de l'âge de référence en examinant des modèles alternatifs, qui prennent par exemple en considération la pénibilité du travail, la profession ou le niveau de formation. Cependant, il estime que la réalisation de tels modèles nécessite des informations complémentaires à pêcher auprès des employeurs. Cette mesure n'est donc pas pour demain.

Un avant-projet de réforme (acte 2) basé sur ces lignes directrices et certainement en fonction des réactions qu'elles auront suscitées sera présenté d'ici le printemps 2026.

■ Roland Rapaz

* Voir « les dernières perspectives financières de l'AVS par l'OFAS », *Courrier de l'AVIVO* 5/2025.

AVS 2030

Réactions aux lignes directrices du Conseil fédéral

Les premières réactions fusent dès le lendemain de leurs publications.

À gauche

L'USS, Travail suisse, PS et Vert-e-s) sont plutôt satisfaits: Le PS « *salue la volonté claire de combler certaines lacunes et d'instaurer davantage d'équité.* » « *Les mesures proposées en matière de cotisations, notamment concernant les dividendes, constituent un progrès important permettant de renforcer l'équité tout en diminuant les possibilités*

de contournement pour les plus riches. » soulignent le PS et l'USS.

L'USS salue le renoncement à augmenter l'âge de la retraite.

Satisfaction toutefois teintée de quelques déceptions: Les rentes sont toujours insuffisantes (...) pour le PS. L'USS « *déplore que la réforme mette l'accent sur les incitations à travailler au-delà de l'âge de la retraite.* ». Tous, à Gauche comme au Centre, regrettent que des modèles de financement socialement équitables, notamment une taxe sur les transactions financières, n'aient pas été retenus.

À droite

L'UDC, le PLR, l'Union patronale suisse (UPS), l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ne sont pas contents du tout et expriment leur mécontentement.

« un simple rapiéçage »

Les lignes directrices du Conseil fédéral relatives à la réforme AVS2030 sont des « *Mesures qui ressemblent à un simple rapiéçage* » (Centre patronal vaudois, CPV), un « *résultat décevant* », « *un recul* », tance l'UPS. « *Une promesse non tenue* », déplore le PLR.

Plus précisément, comme l'USAM avec d'autres mots, l'UPS reproche au Conseil fédéral de vouloir imposer « (...) *des charges supplémentaires aux entreprises familiales, aux PME et aux indépendants* ». Le PLR n'y voit qu'« *une soi-disant réforme* » qui ne fait qu'alourdir les charges pour les entreprises et les indépendants.

À une ou deux exceptions près, c'est tout le contenu du projet du Conseil fédéral qui est dénoncé. « *Une augmentation du financement sans mesures pour faire baisser les dépenses* ». (CPV). Une réforme qui porte exclusivement sur les recettes (UPS). « *Une adaptation des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance qui entraîneront une augmentation des coûts.* » (CPV). « *Soumettre les indemnités*

journalières maladie et accident aux cotisations AVS (...). Pour les entreprises, cela signifie des charges nouvelles et considérables(...) un renchérissement sensible des coûts du travail (...).» (USAM) « Requalifier certains dividendes en salaire, une attaque directe contre les entreprises familiales qui utilisent le dividende comme instrument normal de rémunération du risque entrepreneurial et de consolidation des fonds propres. » (USAM).

Satisfaction toutefois

Les mesures relatives à une incitation à continuer à travailler au-delà de l'âge de référence et la suppression de l'âge maximal pour l'AVS sont saluées par l'économie. Pour le PLR, le seul point positif est le nouveau mécanisme d'intervention proposé en cas de détérioration de la situation financière de l'AVS.

Ces reproches montrent clairement les intérêts défendus par ces partis et associations et donc ce qui sera combattu dans le plan du Conseil fédéral. Mais alors que veulent-ils ?

Attentes exprimées

- « ...une véritable réforme structurelle, qui comprend également **un relèvement de l'âge de référence** ». (UPS). Un « ajustement modéré » de l'âge de la retraite. (PLR). PLR qui déjà en 2024 soutenait l'initiative sur les rentes (retraite à 66 ans), initiative refusée par le peuple avec 74 % de non. Une réforme courageuse et globale de l'AVS, qui aborde enfin la question de la durée de la vie active. En n'abordant pas la question de l'âge de la retraite, le Conseil fédéral « manque de courage ». (USAM).
- Le CPV qui propose de passer d'un âge de référence à un nombre d'années de cotisations pour avoir droit à la retraite (*Courrier de l'AVIVO* N° 4/2025) estime qu'il serait déjà possible d'envisager le passage à une « échelle 45 » au lieu d'une « échelle 44 » sans augmenter l'âge effectif de la retraite pour les travailleurs qui ont débuté tôt une carrière dans un métier souvent

pénible. Ce qui reviendrait à pouvoir/devoir prendre une retraite avec une rente AVS complète après 45 années de cotisations et non plus 44.

Je me dois de signaler, qu'au moment de cette rédaction, l'UDC, certainement échaudée par le vote populaire relatif à la réforme LPP21 et la 13^e rente*, n'a prudemment pas encore pris position sur le sujet précis des lignes directrices du Conseil fédéral.

* Son électorat n'avait vraisemblablement pas suivi les consignes de la direction du parti.

■ Roland Rapaz

PUBLICITÉ



L'ART ET LA MUSIQUE VOUS PASSIONNENT ?

ACCROCHAGES art et musique vous offre un panorama de l'actualité artistique en Suisse romande et alémanique.

Découvrez des portraits et des reportages sur les événements marquants ainsi qu'un **agenda des expositions**.

Plus d'informations :
mail@accrochages.ch
 +41 79 955 29 17
accrochagesartetmusique.ch

Un magazine à s'offrir ou à offrir.













deviennent

Salina
Helvetica
Mines de Sel de Bex

L'aventure du sel.

Visite explosive des Mines de Sel

Découvrez les Mines comme vous ne les avez jamais vues ! Une visite temporaire attend petits et grands explorateurs pour les surprendre.

Visite limitée
jusqu'à
l'été 2026

Surprises
gourmandes et
explosives

Une offre des Salines Suisses



www.mines.ch

COUP DE GUEULE

Question pratique

Bonne nouvelle

D'habitude, je vous écris des « coups de gueule ». Là, rien de tel. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les ancêtres comme moi qui ont de la difficulté avec leur natel ou leur tablette. En effet, impossible parfois d'obtenir ce que l'on veut en pesant avec un doigt pour ouvrir une application ou un lien.

Mais, grâce à un stylet ACCsup présenté sur la photo, plus de problème pour effectuer, avec le bout en caoutchouc, les manipulations qui vous font misère pour la modique somme d'environ Fr. 10.- dans un supermarché dédié entre autres à l'informatique.

En voilà une nouvelle qu'elle est bonne !

■ Christian Rapin



Entendu

Entendu à l'émission Forum de la Première vendredi 16 janvier 2026 au sujet de la venue du président Trump à Davos. Discussion entre Manfred Bühler, conseiller national UDC et Rudi Berli qui défendait l'interdiction de sa venue à Davos :... « Il défend les intérêts de son pays... on est dans un nouveau monde - c'est plutôt l'ancien qui revient... ». Après quelques décennies d'illusions internationalistes et multilatérales, on revient à une normalité... Il faut en prendre acte. Le droit international n'a jamais permis de résoudre les problèmes... Le droit international est une illusion : cela ne marche pas ! »

Ben voilà la vraie, fondamentale et cynique vision qu'a l'UDC de notre monde : que le plus fort gagne. Lorsque les « bisounours » disent que c'est un parti dangereux, ils sortent du

bisounoursisme pour entrer dans le vrai ! Se le rappeler lors de l'élection complémentaire au Conseil d'État vaudois !

■ Gérald Progin

Initiative

L'initiative pour l'interdiction d'importer du foie gras, lancée par Alliance animale suisse, a de forte chance de l'emporter du fait du fort soutien des Suisses allemands peu intéressés par ce mets des fêtes de fin d'année.

Pourquoi toujours interdire au lieu d'informer par un étiquetage indiquant la manière de le produire. Les gens se font ainsi priver du droit de choisir. Chacun devrait avoir la possibilité de décider s'il en consomme ou non. Ce n'est pas à une majorité du peuple de décider sur ce sujet qui dépend en grande partie des options culinaires régionales.

Enfin, rappelons que la Suisse ne peut pas interdire l'importation de tel ou tel produit en raison des traités commerciaux en vigueur.

Et puis, surtout, rassurons les méchants consommateurs de foie gras qu'ils pourront toujours se rendre en France pour se le procurer. En voici une fausse bonne idée !

Le gag lancé par deux Veveysannes qui demandent l'interdiction d'importation des fraises de décembre à février sur le territoire communal au nom de la durabilité. S'il est vrai qu'il est aberrant de voir des fraises en janvier dans les rayons des supermarchés, il faut constater une fois de plus qu'au nom de l'écologie, n'importe quoi est proposé faisant fi du droit de choisir du citoyen.

Cette croisade est d'autant plus ridicule qu'en cas d'acceptation, il suffira d'aller dans un magasin d'une autre commune pour en acheter. Si l'on accepte ce genre d'interdiction, il faudrait cesser de consommer des bananes, des dates, des figues, des poissons de mer, des crustacés provenant de contrées lointaines, et j'en passe et des meilleures.

Encore une fausse bonne idée.

■ Christian Rapin

COUP DE PROJECTEUR

Vevey présente une éblouissante exposition d'estampes japonaises

La culture japonaise est très différente de nos cultures occidentales. Elle possède ses codes, qu'il faut comprendre, même superficiellement, pour être pleinement appréciée. C'est notamment le cas de ses extraordinaires estampes, d'une beauté formelle, d'une variété et d'un intérêt sociologique extrêmes. Le Musée Jenisch à Vevey nous y aide, par ses explications compréhensibles, et surtout par sa scénographie très originale et particulièrement réussie. Elle est certes « japonisante », mais avec une grande sobriété, qui met en valeur les divers genres et thèmes abordés. Elle offre surtout un florilège de la collection exceptionnelle réunie par le Biennois Rudolf Schindler (1914-2015), qui comprend plus de 25'000 œuvres, toutes léguées au Musée Jenisch !

L'aile Ouest du musée est consacrée à la *kabuki*. Il s'agit d'un théâtre populaire où tous les rôles, même féminins, sont joués par des hommes portant des masques pour différencier les différents personnages. Les acteurs célèbres étaient de véritables stars, volontiers portraiturés par les peintres. On

observera toute la gamme des expressions des visages, tantôt féroces, tantôt enjoués et bienveillants, et de la gestuelle. Certains acteurs, pour « coller » pleinement à leur personnage, se vêtaient d'ailleurs hors scène en femmes. Dans une petite salle annexe, on peut admirer quelques spécimens de tissus. Sur les estampes, les robes sont somptueuses, très colorées, avec des motifs complexes, floraux, géométriques, ou ornées d'idéogrammes. À noter que de nombreuses œuvres portent aussi des extraits de poèmes. Les sujets représentés sont souvent pleins de personnages et de vie : ainsi *Lutteurs de sumo traversant le pont de Ryogoku* de Utagawa Kunisada (1786-1865) ou *La Procession du Tokaido* de Utagawa Hiroshige (1826-1869). Ces scènes de foules rendent bien compte de la vie quotidienne du peuple japonais et présentent donc un intérêt à la fois esthétique et ethnographique.

Le Japon a longtemps été un pays totalement fermé aux étrangers. C'est en 1858 qu'une flotte étasunienne l'ouvrit de force au commerce mondial. Dix ans plus tard, débuta l'ère Meiji.



Utagawa Hiroshige
(1797-1858), *Le Restaurant Aoyagi à Ryogoku*,

planche de la série Restaurants célèbres d'Edo, vers 1838-1840, gravure sur bois, 239 x 357 mm.

Photographie : Julien Cremaud

**Utagawa Toyokuni (1769-1825),
L'Acteur Nakamura Shikan dans le rôle
de Suketsune, de la série Acteurs dans
une pièce imaginaire,
vers 1810-1825, gravure sur bois,
374 x 255 mm.**

Photographie: Julien Gremaud

L'Empire du Soleil Levant ne tarda pas à se moderniser à grande vitesse et à devenir une grande puissance militaire, surtout navale. En 1905, à la bataille de Tsushima, sa flotte écrasa celle de la Russie tsariste. Sur le plan culturel, qui nous concerne davantage ici, ses estampes ne tardèrent pas à conquérir le public occidental. On assista alors, jusqu'au début du XX^e siècle, à une véritable « japomanie », qui influença tout l'art européen, notamment Manet et l'Art nouveau. Dans le bureau de Zola, on pouvait voir une estampe japonaise. Cela par le biais des Expositions universelles, dont celle de Vienne en 1901. Une autre petite salle annexe montre comment les graveurs sur bois japonais ont repris les thèmes des contes et légendes, avec leurs fantômes.

Dans l'aile Est du musée se trouvent les œuvres que le public appréciera probablement le plus. Le Japon nouveau a créé des routes pour unifier l'Empire. La plus célèbre est celle du Tokaido (nom repris par le train japonais à grande vitesse) qui unissait Edo – devenu Tokyo – à Osaka. Les artistes, comme d'ailleurs les pèlerins, se sont plu à la parcourir. Ce qui nous vaut le plaisir de contempler des paysages très différents les uns des autres et n'engendrant aucun sentiment de monotonie. On notera la prédilection des graveurs pour les ponts, les barques, les arbres souvent vus à contre-jour, les pins à flanc de collines escarpées, les couchers (ou levers) de soleil rougeoyants, les cerisiers en fleurs, et bien sûr le céléberrissime Fujiyama. Relevons la variété des points de vue, tantôt en plongée, tantôt en contre-plongée. Faut-il s'étonner que le Japon soit devenu plus tard une grande nation de cinéma ?



Ce sont toutes ces qualités des estampes japonaises qui ont séduit, parmi de nombreux autres artistes, Oskar Kokoschka. Le Musée Jenisch étant également dépositaire de la plus grande collection au monde de cet artiste d'origine austro-hongroise, il était normal qu'une présentation de sa propre collection d'estampes soit présentée dans une exposition annexe.

Courez donc visiter cette double exposition et imprégnez-vous de la riche et subtile civilisation japonaise, présentée dans un cadre très attrayant !

■ Pierre Jeanneret

**« IMPRESSIONS DU JAPON » ET
« KOKOSCHKA. JAPOMANIE »,
MUSÉE JENISCH, VEVEY,
JUSQU'AU 29 MARS 2026.**

Passion des boutons : exposition, atelier et découvertes exceptionnelles

Boutonnière : élément dans lequel on introduit un bouton pour fermer deux pans de tissus. Sa confection est tout un art : emplacement sur le devant à droite pour un vêtement féminin, à gauche pour un vêtement masculin.

Avant l'arrivée du bouton qui permet d'ouvrir et refermer le décolleté et les manches, le laçage demeure le moyen de fermeture le plus courant jusqu'au 16^e siècle. Au 18^e siècle, les corporations de boutonnières sont inscrites au registre des métiers. Les matériaux sont multiples : bronze, jade, bois, zinc, verre, céramique, laiton, cuivre, fer, étain, pierres et nacre.

Dès 1773, le potier et industriel Josiah Wedgwood réalise des boutons en grès en forme de camée avec sa fameuse pâte jaspée (Jasperware). Des manufactures voient le jour et acquièrent une belle réputation : Minton, Coalport, Delft, Royal Copenhagen, Limoges, Meissen, Mennecy-Villeroy et Sèvres. En 1861, des boutons en verre moulé-pressé, soit le « jais français » (French jet) sont produits en masse à l'Est de la Bohême et les boutons transparents dits « verres dentelle » (lacey glass) sont également en vogue.

Fruit d'une collaboration avec le MuMode d'Yverdon-les-Bains, l'exposition Tender Buttons au musée Ariana, à Genève – jusqu'au 4 octobre 2026 – rassemble des pièces uniques issues de collections privées et de prestigieuses institutions comme les musées des Arts Décoratifs, Carnavalet-Histoire, de la Vie romantique (Paris). De beaux objets parfois insolites, présentés en libre accès, le long de la galerie supérieure, dans une série de « capsules » rappelant les passages couverts commerciaux du 19^e siècle. Pour le grand bonheur des fibulanomistes avertis – collectionneuses et collectionneurs de boutons.



Claire FitzGerald, commissaire de l'exposition et conservatrice en chef : « À l'origine simple objet fonctionnel, le bouton suit l'évolution des modes pour devenir un support d'expression artistique et identitaire. Cette exposition rassemble plus de 300 boutons, datant du 18^e siècle à nos jours. Mode, artisanat, histoire de l'art, littérature, politique, bestiaire, sport, design sont les thèmes ayant inspiré de magnifiques créations pour la haute couture française. On y admire des productions comme celles de Lucie Rie, céramiste autrichienne, et de Jacqueline Mercier-Mermoud qui avait son atelier à Tolochenaz. On

y découvre, entre autres, Elsa Schiaparelli et le S caractéristique de ses petits boutons, Jean Clément son principal fournisseur, François Hugo, créateur des bijoux fantaisie pour Coco Chanel et Dior...

L'impressionnante collection de la mercerie du Boulevard de Grancy

« J'adore les boutons, c'est magique ! » Rien ne prédestinait Marjorie Balissat à travailler dans le milieu du textile et de ces petits objets utiles et décoratifs que sont les boutons. Une passion qui ne la quittera plus...

Marjorie grandit dans un univers de théâtre, ludique et poétique, où chapeaux, perruques,





plumes, châles, écharpes cohabitent avec des costumes mythiques. Plus tard, le métier de couturière en poche, la jeune femme souhaite acquérir « une petite affaire à moi, dans le tissu, la mercerie ». Un petit capital lui permet de se lancer à la recherche d'un endroit où œuvrer toute seule. Boulevard de Grancy, le décor est planté: un meuble fonctionnel composé de multiples tiroirs, commandé à un menuisier des environs, occupe tout un mur.

Tout autour, des étagères, des petits meubles de couture, des vitrines regorgent de tout ce qui représente la passion de Marjorie: des boutons. En nacre, en verre multicolore, en corozo (ivoire végétal, d'Amérique tropicale et d'Afrique).

Depuis l'ouverture de sa jolie boutique, de multiples possibilités d'acquérir des boutons originaux se sont présentées à Marjorie: rachat d'un stock de tissus provenant de grandes maisons de couture, de la soie, des lainages; une mercerie fermée à Châtel-St-Denis: Marjorie y acquiert un lot de boutons magnifiques des années 50-60; telle maison se sépare de galons de tapissiers, un grand lot de boutons à racheter en Italie: Marjorie est partante!

Autre cadeau du destin, sa rencontre avec Guy Dalimier, brocanteur à Lausanne. Celui-ci a racheté dans les années '80 une usine de boutons, fermée depuis 1950, située près de Munich, et en ramène une impressionnante collection de boutons – en verre, corozo, métal et nacre – chiffrée à environ 11 millions de pièces! S'ensuit un énorme travail de tri et de nettoyage. Une partie de ces boutons se

vendra à la louche et au poids au marché de la Riponne, à Lausanne.

Après l'acquisition d'une machine à recouvrir les boutons de tissu, Marjorie est seule à la ronde à faire du bouton recouvert: « Quoique de plus beau pour agrémenter une robe de mariée que de décoratifs petits boutons en tissu fermant le dos de la robe! ». Son souhait: trouver des rubans, des boutons alliant beauté, qualité et originalité...

■ Françoise Krier/FYKmag.com

EXPOSITION TENDER BUTTONS

WWW.MUSEE-ARIANA.CH

ATELIER CASAQUIN

WWW.ATELIERCASAQUIN.CH

PUBLICITÉ



Michel Mottier

La passion des cuillères à crème



Exposition temporaire. A partir du 16.12.25

Balades - Vivre l'histoire de la Suisse à travers des balades culturelles à pied

Professeur émérite à l'Université de Genève, François Walter s'est notamment fait connaître par une remarquable série de cinq volumes intitulée *Histoire de la Suisse*. Il « remet ça » sur un mode plus léger et récréatif, destiné au grand public. « L'histoire au pas du marcheur », comme le dit l'auteur. Il s'agit de 31 balades historiques, divisées en trois tomes. Concentrons-nous sur le premier, consacré à la Suisse occidentale. Chaque itinéraire se compose de deux parties. D'abord un résumé historique très accessible, puis la description de l'itinéraire pédestre, accompagnée d'une carte géographique, et richement illustrée par de nombreuses photos. Tous sont atteignables par les transports publics. À dessein, F. Walter a privilégié les régions rurales et les bourgs, en laissant de côté les grandes villes, plus connues. Et il s'agit aussi d'éprouver le plaisir ludique de la marche dans la nature.

La première balade concerne le mont Vully, qui jouxte le lac de Morat, dans le canton de Fribourg. C'est l'occasion pour l'historien de rappeler le riche passé celte de la région, avec ses oppidums érigés sur des collines et ses maisons de bois sur palafittes, construites sur les rives et non sur l'eau, comme on l'a cru longtemps avec le mythe des « lacustres ». Puis l'on passe à Avenches la Romaine (Aventicum), qui connut son apogée sous Vespasien et Titus, entre 69 et 81 ap. J.-C., et sous Trajan. Le marcheur y découvrira donc de nombreux témoignages de l'Antiquité, tels l'amphithéâtre, le Cigognier (reste d'un temple) et l'intéressant musée romain. Une balade que nous recommandons aux parents et enfants d'âge scolaire. Romainmôtier et son abbaye nous introduisent au monde clunisien. Cet itinéraire médiéval nous conduit aussi à Orbe. On y remarquera notamment, sur une rue en forte déclivité, une curiosité: la « pierre à sabot » indiquant aux charretiers qu'il fallait freiner à l'aide de sabots de bois...

En Valais, l'abbaye de Saint-Maurice dévoile, sous la plume alerte de l'auteur, ses trésors, mais aussi ses mythes. Ainsi, toute l'histoire de l'officier romain Maurice, qui aurait été décapité comme chrétien, semble plutôt le fruit de l'imagination liée à la piété qu'une certitude historique. Morat est une ville médiévale admirablement conservée, mais aussi le lieu d'une bataille d'importance européenne en 1476. Elle vit en effet la victoire écrasante des Confédérés sur le trop ambitieux duc Charles le Téméraire, malgré son armée beaucoup plus moderne (archers, canons) que celle des Suisses. Et ce fut la fin de l'État bourguignon. Pour la balade suivante, à travers la Gruyère, nous restons dans le canton de Fribourg. F. Walter consacre des pages fort intéressantes à son économie, basée sur le lait, la fabrication de fromages durs, puis sur le chocolat (Cailler à Broc est l'un des lieux les plus visités de Suisse!). Sans oublier le barrage de Montsalvens et l'énergie électrique qu'il produit. Cela dit, il n'est pas interdit au promeneur d'admirer au passage de belles maisons rurales gruyériennes. Mais nous voici en Lavaux et son vignoble. Bien connus, ils ne nécessitent pas de grandes explications. Cependant, l'auteur n'omet pas de présenter l'évolution de la viticulture, non plus que les précieux témoignages de l'architecture contemporaine sur la Riviera (villa Le Lac de Le Corbusier, Atelier De Grandi par Alberto Sartoris et bâtiment Nestlé, œuvre maîtresse de Jean Tschumi). À Genève et dans ses environs, notamment à Ferney (aujourd'hui Ferney-Voltaire), nous retrouvons la figure de l'immense écrivain et philosophe des Lumières. On notera un passage intéressant sur une entreprise avortée: la création au XVIII^e siècle d'une ville nouvelle, rationnelle, en damier, qui aurait dû concurrencer Genève: il s'agit de Versoix.

On va retrouver Le Corbusier, mais surtout l'industrie horlogère, dont F. Walter résume

l'évolution technique et économique (de l'atelier à la fabrique), à La Chaux-de-Fonds et au Locle. Avec un accent mis sur l'urbanisme résolument novateur de « La Tchaux », ville reconstruite après le grand incendie de 1794. Le périple à pied offre un parcours à travers ses beautés méconnues, tels les édifices Art nouveau. Dans le canton du Jura, le site de Bonfol revêt surtout une importance historique, par son rôle de région-frontière menacée pendant la guerre de 1914-1918, Français et Allemands caressant le projet de passer à travers le territoire suisse pour contourner l'adversaire. Mais le nom de Bonfol est aussi lié à sa décharge industrielle et chimique à ciel ouvert (114 000 tonnes de déchets!), un scandale écologique heureusement (mais tardivement) réparé aujourd'hui.

Voilà donc un ouvrage très riche et au contenu varié, qui devrait inviter, par exemple des marcheurs et marcheuses de l'AVIVO, à des (re)découvertes originales de notre Suisse romande. Les deux tomes qui suivent, d'un égal intérêt, sont consacrés à la Suisse orientale et septentrionale, enfin à la Suisse orientale et dans les Alpes.

■ Pierre Jeanneret



François Walter,
Au fil de l'histoire suisse, balades historiques,
tome 1, Ed. Livreo-Alphil, Neuchâtel, 2025,
251 pages, ill. auspices.

PUBLICITÉ

OPÉRA DE
LAUSANNE
ARTS

**OPÉRA DE
LAUSANNE
ORLANDO**

GEORG FRIEDRICH HÄNDEL
15, 20, 22 ET 24 MARS 2026
Direction musicale: Christopher Moulds
Mise en scène: Mariame Clément

OPERA-LAUSANNE.CH - T 021 315 40 20

ORTHETHIC

**RELANCE LE
MOUVEMENT
AVEC LES
ROLLATEURS
D'ORTHETHIC**

orthethic.ch

**GIGLIO ORTHOPÉDIE ET ORTHO KERN
DEVIENNENT ORTHETHIC**

AVIVO

Déclarations d'impôt 2025 – nouveaux tarifs

Prise en compte du revenu imposable après déductions fiscales :
1 / 1'000 dès 35'000, 2 / 1'000 dès 80'000 et 3 / 1'000 dès 120'000

Revenu déterminant pour le taux	Prix membre AVIVO	Prix non-membre
0 à 35'000	15.-	35.-
36'000	16.-	36.-
37'000	17.-	37.-
40'000	20.-	40.-
50'000	30.-	50.-
80'000	140.-	160.-
120'000	340.-	360.-

Prise en compte de la fortune imposable après déductions fiscales :
1 / 10'000 dès 50'000, 2 / 10'000 dès 200'000, dès 3 / 10'000 dès 500'000

Fortune imposable	Prix membre AVIVO	Prix non-membre
50'000	5.-	5.-
100'000	10.-	10.-
150'000	15.-	15.-
200'000	40.-	40.-
300'000	60.-	60.-
500'000	150.-	150.-
1'000'000	300.-	300.-



Permanences impôts de l'AVIVO

Nous publions ci-après la liste des lieux des dates et des heures où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à compléter leurs déclarations d'impôts.

AVIVO Vaud

Tél. 021 320 53 93

info@avivo-vaud.ch

AVIVO Lausanne

Tél. 021 312 04 52

social@avivolausanne.ch

www.avivo-vaud.ch

Une nouvelle grille tarifaire s'applique pour les déclarations établies par l'AVIVO cette année. Une augmentation du tarif est à prévoir pour les contribuables disposant de fortune imposable ou de revenus confortables.

Grille tarifaire sur www.avivo-vaud.ch.

Avez-vous pensé à demander ?

- un subside pour l'assurance maladie
- des prestations complémentaires AVS/AI
- des prestations complémentaires Familles
- la rente-pont

L'AVIVO est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

	Dates 2025	Lieux
Aigle	Mercredi 25 février Mercredi 25 mars Mercredi 22 avril Mercredi 20 mai Mercredi 24 juin	Salle paroissiale- Av. des Glariers 4 - 1860 Aigle Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner de 9h et 11h
Bex	Lundi 16 février Lundi 16 mars Lundi 13 avril Lundi 11 mai Lundi 8 et 15 juin	Buvette de la Grande Salle – Av. de la Gare 5 - 1880 Bex Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner de 9h et 11h
Chavannes	Lundi 9 et 23 février Lundi 9 et 30 mars Lundi 4 mai	Club des aînés, Av. Gare 32 - 1022 Chavannes Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Château-d'Oex	Jeudi 26 mars	Salle du Conseil communal - 1660 Château d'Oex Sur rendez-vous au 021 320 53 93
Clarens	Vendredi 27 février Vendredi 13 et 27 mars Vendredi 24 avril Vendredi 8 et 29 mai Vendredi 19 juin	Maison de Quartier / Rue de Jaman 8 – 1815 Clarens Salle N° 22 / 2 ^{ème} étage Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)
Cossonay	Mercredi 18 mars Mercredi 10 juin	Bâtiment admin. / Rue Neuve 1 / 1304 Cossonay Salle A – 2 ^{ème} étage Sur rendez-vous au 021 320 53 93
Echallens	Mercredi 4 mars Jeudi 26 mars Jeudi 7 mai	Château – Galette – Pl. du Château 4a – 1040 Echallens Salle du Conseil communal Sur rendez-vous au 021 622 75 50 (AAS) Tous les jours sauf le mercredi
Ecublens	Mardi 24 février Mardi 10 et 24 mars Mardi 14 et 28 avril Mardi 12 et 26 mai	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 – 1024 Ecublens Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Epalinges	Mercredi 4 mars Mercredi 22 avril Mercredi 6 mai	Maison Palinzarde Croix-Blanche 1 – 1066 Epalinges Sur rendez-vous : 021 320 53 93
Lausanne	Du 17 février au 5 mars Du 17 mars au 2 avril Du 14 avril au 7 mai Du 19 mai au 25 juin	AVIVO Lausanne, Place Chauderon 3 (5 ^{ème} étage) Sur rendez-vous au 021 312 04 52 Tous les jours sauf le mardi après-midi et vendredi
Le Sentier	Vendredi 27 mars Vendredi 24 avril	Salle du Conseil communal – 1 ^{er} étage Grand-Rue 29 – 1347 Le Sentier Sur rendez-vous : 079 903 10 50 je et ve de 10.00 à 12.00h
Lutry	Mercredi 18 et 25 mars Mercredi 15 avril Mercredi 17 juin	Le Château de Lutry- Salle Mafli – 1095 Lutry Sur rendez-vous : 021 796 21 21 (Commune)
Morges	Mercredi 11 et 25 février Mercredi 11 mars Mercredi 29 avril Mercredi 6 mai Mercredi 3 et 24 juin	Caves de Couvaloup – Rue Couvaloup 10 - 1110 Morges Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner lundi et mardi de 9h et 12h00
Moudon	Mercredi 18 février Vendredi 20 mars Mercredi 10 juin	Commune de Moudon – Place St-Etienne – 1510 Moudon Salle de la Douane Sur rendez-vous au 021 320 53 93

	Dates 2025	Lieux
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 19 février Jeudi 5 et 19 mars Jeudi 16 et 30 avril Jeudi 21 mai Jeudi 4, 18 et 25 juin	<u>Nouvelle salle</u> Ferme du Manoir – salle de conférence n°3 Rue Maupertuis 1 – 1260 Nyon / 13h30 - 16h30 Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Nyon	Jeudi 19 février Jeudi 5 et 19 mars Jeudi 16 et 30 avril Jeudi 21 mai Jeudi 4, 18 et 25 juin	<u>Nouvelle salle</u> Ferme du Manoir – salle de conférence n° 3 Rue Maupertuis 1 – 1260 Nyon / 08h00 - 11h30 Sur rendez-vous au : CSR 021 338 99 38
Orbe	Jeudi 26 février Jeudi 12 mars Jeudi 2 et 23 avril Jeudi 28 mai	Résidence de Thienne – av. Thienne 14 – 1350 Orbe Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Oron	Jeudi 5 mars Vendredi 22 mai Vendredi 26 juin	Cafeteria – Centre Sportif d’Oron-la-Ville -1610 Oron Sur rendez-vous au : 021 320 53 93
Payerne	Mercredi 11 mars Mercredi 29 avril Mercredi 27 mai Mercredi 3 juin	Salle Guillermaux, Rue des Rammes 11 – 1530 Payerne Sur rendez-vous : 021 320 53 93
Renens	Mardi 17 février Mardi 3, 17 et 31 mars Mardi 21 avril Mardi 5 et 19 mai Mardi 2, 16 et 30 juin	AVIVO Vaud, Rue Neuve 4bis – 1020 Renens Sur rendez-vous : 077 528 72 07 Merci de téléphoner lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h et 11h
Ste-Croix	Lundi 9 mars Lundi 20 avril	Salle de paroisse catholique Ch. de Mon-Repos 3 / 1450 Ste-Croix Sur rendez-vous au 078 783 13 01
St-Prex	Vendredi 6 mars Vendredi 17 avril Vendredi 22 mai	Complexe du Vieux Moulin / Salle Mermet III Av. Taillecou 2 – 1162 St-Prex Sur rendez-vous au 079 410 52 92 ou avivo.morges@gmail.com Merci de téléphoner le lundi et le mardi de 9h et 12h
Vallorbe	Jeudi 16 avril	Bâtiment du Casino - Place du Pont 3 – 1337 Vallorbe 2ème étage Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Vevey	Jeudi 12 et 26 février Jeudi 19 mars Jeudi 23 et 30 avril Jeudi 21 mai Jeudi 4, 11 et 25 juin	Salle del Castillo – Pl. du Marché - 1800 Vevey Sur rendez-vous : 077 501 37 01 Merci de téléphoner mercredi de 14h à 17h et vendredi de 9h à 12h ou avivo.impot.vevey@gmail.com .
Villeneuve	Lundi 2 et 30 mars Lundi 27 avril Lundi 4 mai Lundi 1er juin	<u>Nouvelle salle</u> Maison Vill’OCentre Rue du Temple 7 – 1844 Villeneuve Sur rendez-vous : 079 457 70 38 Merci de téléphoner de 9h et 11h
Yverdon	Mardi 10 et 24 février Mardi 10 et 24 mars Mardi 14, 21 et 28 avril Mardi 12 et 26 mai Mardi 9, 23 et 30 juin	Les Alizés – ruelle Vautier 5 – 1400 Yverdon Sur rendez-vous : 077 529 95 55 Merci de téléphoner lundi de 13h30 à 18h et Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Documents à apporter

- « **Formulaire de transmission 2025** » - enveloppe reçue des impôts en début d'année
- Dernière « **Taxation définitive** »
- Acomptes impôts pour 2026**
- Clé USB verte de l'AVIVO** (si vous en avez une)
- Pour les membres AVIVO : votre carte de membre**

TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT CONCERNER L'ANNEE 2025

- Attestations fiscales de rentes AVS, AI, 2^{ème} pilier, 3^{ème} pilier ou autres (SUVA, rentes étrangères, etc.)
- Certificat(s) de salaire pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Indemnités de chômage, perte de gain maladie et accident, AI
- Allocations familiales (si non comprises dans le salaire)
- Attestation des PC Familles ou de Rente-pont
- Décisions de Prestations complémentaires AVS, AI
- Décisions complètes d'octroi rétroactif de Rente AI (pour les nouvelles rentes)

- Attestation de l'assurance maladie (frais médicaux et primes pour la base et/ou compl.)
- Primes d'assurances maladie de base et/ou complémentaires
- Décisions de subsides OVAM (Office vaudois de l'assurance-maladie)
- Factures de dentiste, lunettes, EMS, etc. et/ou frais liés à un handicap
- Factures d'acompte des cotisations AVS/AI (pour personnes sans activité lucrative)
- Cotisations pour un 3^{ème} pilier A

- Pensions alimentaires versées et/ou encaissées
- Convention de séparation et/ou divorce
- Factures des frais de garde

- Attestations au 31 décembre de tous les comptes bancaires/PostFinance (en Suisse et à l'étranger)
- Relevé fiscal des titres et/ou justificatifs des placements
- Dettes (y compris cartes crédits) - intérêts et solde au 31 décembre
- Bail/Baux à loyer et/ou Notification de hausse/baisse de loyer
- Attestations des dons versés
- Si personne à charge : justificatifs des versements et attestation d'indigence

Pour les propriétaires

- Dernière « **Taxation définitive** »
- Acte d'achat/vente
- Dettes hypothécaires au 31 décembre
- Factures d'assurances et impôts foncier
- Factures de rénovation

AUDITION
DIFFICILE ?



LA SOLUTION POUR
PROFITER D'UN TEST AUDITIF
SANS SE DÉPLACER

neo
life

entendre
tout simplement



Pour profitez d'un essai et
d'un service sur mesure
sans vous déplacer !

076 589 56 57



Marie-Aurore Rochat-Smeyers

À propos de NeoLife

Marie-Aurore Rochat-Smeyers à créé il y a 10 ans NeoLife en associant expertise et passion. Ainsi, l'entreprise qui compte une équipe de professionnels passionnés se distingue par son service d'audition à domicile sur mesure. NeoLife est une entreprise familiale présente sur tout le territoire romand.



L'équipe NeoLife

NeoLife, votre service personnalisé avec :

- **Conseils sur mesure**
- **Accompagnement adapté à chaque besoin**
- **Essais d'appareils auditifs de pointe**
- **Ajustements et service après-vente complet**

neo
life

entendre
tout simplement

« La visite d'une audioprothésiste diplômée à votre domicile ne vous coûte pas plus cher qu'une visite en magasin ».

Avec une disponibilité étendue à votre résidence, lieu de travail, ou même en établissements de retraite, NeoLife vient à vous dans les régions de **Vaud, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura, Jura-Bernois et Les Franches-Montagnes.**

NeoLife Sàrl · 076 589 56 57 · www.neolife.ch

Les Magasins du Monde ont fêté leurs 50 ans d'existence en 2024-2025

Nous revenons, dans cet article, sur le commerce équitable, ses origines, son histoire, ses pratiques aujourd'hui et les « faux-semblants » des commerces traditionnels et des entreprises pour faire croire à leurs « efforts » en matière climatique, d'environnement et de conditions de travail des producteurs et productrices du Sud et d'ici.

De l'histoire

Les prémices du commerce équitable, CE, remontent assez loin dans le temps puisqu'il puise ses racines au sein des socialistes utopiques aux États-Unis en 1827 puis dans la communauté des « Équitables Pionniers de Rochdale » en 1844.

Plus récemment, on retrouve cette idée en Californie en 1920 et en 1946 dans le mouvement religieux mennonite. Mais c'est dans les années 60 qu'il prend son envol : en 1964, des producteurs du Sud réclament, à la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, CNUCED, un commerce plus juste plutôt que de l'aide. C'est ce qui incite à l'ouverture du premier Magasin du Monde aux Pays-Bas en 1969. En Suisse romande les 1ers groupes, en collaboration avec la Déclaration de Berne (actuellement Public Eye), commencent à vendre du café de Tanzanie dès 1973 puis ouvrent les premières boutiques en 1974.

Une initiative fondamentalement politique

Si les églises sont engagées dans les premiers mouvements de commerce équitable, la lutte contre le colonialisme pour plus de justice et d'équité montre l'aspect plus politique de ce mouvement.

Parmi les premiers produits vendus, on trouve le café Ujamaa produit par des coopératives qui portaient le projet socialiste du président Julius Nyerere en Tanzanie. Plus tard, la vente

de café et des bananes du Nicaragua avait pour objectif d'informer et de soutenir les sandinistes en lutte contre l'ingérence des États-Unis.

En 1974, des Magasins du Monde s'ouvrent à Lausanne, Genève, Le Locle, Neuchâtel, Nyon et Bex. À travers le slogan « Le commerce plutôt que l'aide », il s'agissait d'informer les consommateurs et consommatrices sur l'inégalité des relations économiques entre le Nord et le Sud. La vente de produits n'était qu'un soutien à cette information. Les aspects environnementaux étaient aussi, en avant-garde, présents, notamment à travers la vente de sacs en jute du Bangladesh avec le slogan « Jute plutôt que plastic ». Le mouvement portait par ailleurs une grande ambition : modifier les règles du commerce capitaliste en proposant la voie d'un système économique plus juste, mettant l'Homme au centre de la relation. Le mouvement fonctionnait grâce au bénévolat.

Rapidement, le commerce équitable a instauré une série de critères : si le prix équitable au producteur est évidemment parmi les 1ers, on trouve aussi l'interdiction du travail des enfants, la transparence, le travail avec des coopératives ou des structures qui investissent les éventuels bénéfices pour la communauté et la préservation de l'environnement.

En 1977, les Œuvres d'entraide créent une coopérative d'importation, OS3, actuellement Claro, principal importateur et fournisseur des Magasins du Monde.

Un développement discuté

Les Magasins du Monde se développent beaucoup autour des années 80-90. Ils sont alors une cinquantaine, en Suisse romande. Durant ces années, la vente prend la priorité sur l'information : vendre plus pour informer mieux ! Le chiffre d'affaires augmente, montrant qu'il existe une clientèle intéressée à un modèle économique différent et d'accord de payer son

café ou son sucre un peu plus cher que dans les grandes surfaces.

En 1992, les Magasins du Monde participent à la création du label Max Havelaar, du nom de ce personnage de roman qui s'est opposé à l'administration coloniale des Pays-Bas dans les Indes néerlandaises.

Avec ce label, il s'agissait de pouvoir toucher un public de consommateurs et consommatrices plus important en proposant café, miels ou bananes

dans les grandes surfaces. L'idée était, en se rapprochant du consommateur, de vendre plus et ainsi d'augmenter très sérieusement le soutien aux producteurs du Sud – les Magasins du Monde étant souvent « cachés » dans de petites rues peu passantes! L'évolution de ce modèle montre que, s'il y a bien eu l'effet escompté, il n'a en aucune manière, modifié le commerce en général. Les grandes surfaces ont poursuivi leur politique commerciale, notamment en faisant pression sur les prix donc sur les producteurs et productrices au Sud comme ici. Tout au plus ont-ils ainsi trouvé un créneau commercial qui s'adresse à une catégorie de consommateurs et consommatrices quelque peu conscientisés et ayant les moyens financiers de payer les produits labélisés un peu plus cher. Les grandes surfaces ont, par ailleurs, poussé Max Havelaar à augmenter l'éventail des produits en important des produits ayant un fort impact environnemental, notamment par un usage important de l'eau dans la production et le transport par avion: les roses en sont un bon exemple! Max Havelaar propose aussi un label « dilué » pour des produits dont une faible partie est labélisée. Et, surtout, les entreprises utilisent les labels pour faire du « greenwashing »: faire croire au



public qu'elles mènent des actions en faveur de l'environnement ou de l'Humain alors qu'elles ne travaillent qu'essentiellement à augmenter leurs bénéfices au profit des investisseurs et des actionnaires. Les divers scandales dénoncés par Public Eye en sont la preuve s'il en fallait une!

La différence fondamentale entre le label Max Havelaar et les Magasins du Monde est que ces derniers garantissent une chaîne équitable complète, du producteur au consommateur!

Des perspectives

L'ambiance actuelle n'est pas à la joie, notamment en ce qui concerne le rapport au Sud global pour lequel les appuis financiers diminuent et le pillage se poursuit! Les petits commerces souffrent et les Magasins du Monde ne sont pas épargnés. Les difficultés de renouvellement/rajeunissement des bénévoles se font sentir.

Ainsi, le nombre des magasins diminue en même temps que leur chiffre d'affaires. Les jeunes engagés, eux, le sont plus sur les questions d'environnement et de local, délaissant ainsi quelque peu la solidarité avec le Sud de la planète.

Actuellement, on trouve encore 35 magasins

en Suisse romande, animés par près de 800 bénévoles.

Et, pour tenir compte des changements, ils ont lancé, il y a quelque temps, un projet de commerce équitable, solidaire et local. Si les agriculteurs du Sud souffrent, il en est de même de ceux de nos contrées. Ils revendiquent d'ailleurs, à juste titre, un salaire équitable pour leurs produits. Une Déclaration a été élaborée mentionnant une série de critères pour garantir que les produits agricoles achetés correspondent au concept d'équité. Un travail considérable reste à accomplir pour que producteurs et « mangeurs » trouvent un chemin incluant prix juste, transparence, production agroécologique et respect des conditions de travail des employés. À ce stade, il faut encore

rappeler que le label bio, s'il intègre quelques éléments liés aux salaires des employés n'est pas un label équitable. Il en est de même pour le concept de « production locale ». Ainsi, la Déclaration pour un commerce équitable, solidaire et local élaboré par les Magasins du Monde, avec d'autres partenaires tels que le syndicat Uniterre et Swiss Fair Trade est pour le moins d'actualité.

■ Gérald Progin

Pour aller plus loin :

- liste des Magasins du Monde de Suisse romande sur le site www.mdm.ch
- Déclaration pour un commerce équitable solidaire et local : <https://commerce-equitable-local.ch/>

Soyons intelligents avec l'artificiel !

L'intelligence artificielle (IA), dont tout le monde parle aujourd'hui, soulève de nombreuses questions. Est-ce un outil informatique fantastique de plus, qu'il suffit de bien maîtriser pour en tirer le meilleur ? Est-ce une bête insaisissable qui s'infiltrerait sournoisement dans notre quotidien ? En quoi est-elle *intelligence* tout en étant *artificielle* ?

Sans entrer dans les détails techniques de son fonctionnement – qui évolue sans cesse et de manière exponentielle – l'informatique *traditionnelle* permet depuis longtemps de se décharger de nombre de tâches routinières, des robots dans les usines aux contrôles effectués dans le domaine technique par exemple, sans parler de la domotique qui gère nos maisons ou nos voitures. Les outils de gestion des entreprises et l'informatique personnelle sont aussi considérés comme bénéfiques pour la plupart.

Ce qui change avec l'IA pour le grand public (via ChatGPT par exemple), c'est son aspect personnel et immédiat, laissant penser que l'on n'est plus dans une relation homme-machine mais dans un échange simplement humain. L'IA répond différemment pour chacun aux

questions posées, de manière originale et spontanée (sous forme de textes, d'images, de vidéos, de musiques ou autres, générés à partir de l'utilisation statistique de bases de données énormes et liées à travers le monde). Apparemment comme le ferait un être humain en se basant sur ses connaissances, mais à une échelle encore jamais atteinte.

L'IA permet en effet d'obtenir à l'instant une réponse personnelle unique, comme dans une conversation, sans choisir parmi une liste de sites plus ou moins pertinents. De plus elle permet de créer des objets inouïs à volonté : un texte à la façon d'Arthur Rimbaud, une image réunissant n'importe quoi et/ou n'importe qui, une mélodie qui aurait pu être écrite par Mozart... Les possibilités sont sans fin, se limitant à notre imagination, et les résultats sont de plus en plus bluffants.

Mais... il y a toujours un mais ! Tout d'abord le système, s'il est clairement artificiel, n'est intelligent que de nom. Il se base en effet sur des données existantes gigantesques et des statistiques très performantes. Ces paramètres sont certes fiables, mais contiennent toujours des erreurs, même minimes. Cela peut aboutir



à des *hallucinations*, terme utilisé pour décrire une réponse erronée, proposée comme une affirmation véridique.

Car c'est là que réside un des principaux écueils de l'IA, outre les questions éthiques qu'elle soulève, et les problèmes environnementaux et de ressources humaines à prendre en considération. Les réponses proposées sont

bien souvent présentées comme des vérités alors qu'elles ne sont issues que de machines et dépendent surtout de la question posée. De plus l'IA peut puiser ses informations dans des sources manipulées, voire infiltrées – volontairement ou non – par des fake news, ce qui ne peut que biaiser les réponses. Ainsi en quelques instants, la même IA peut glorifier un régime politique ou en dire l'exact inverse, sans état d'âme puisqu'elle n'en a pas. Là où un homme serait pris en flagrant délit de contresens, la machine peut affirmer tout et son contraire sans souci.

Comme pour l'informatique en général, comme pour les réseaux sociaux en particulier, il faut toujours être vigilant et garder notre libre arbitre face à l'IA. Bref **il faut être intelligent avec l'intelligence artificielle.**

Inutile d'essayer de lutter contre cette technologie. Il faut l'utiliser consciemment, et l'encadrer quand nécessaire, pour en faire un usage responsable et éthique. Il faut toujours analyser ce qu'on lit (qui rédige quoi), ce qu'on voit (images de synthèse, y compris vidéos) et les opinions proposées, surtout sur des questions scientifiques, religieuses ou philosophiques. L'IA est certainement un outil extraordinaire, mais qui rend la vérité de plus en plus difficile à distinguer au quotidien?

■ Pierre Butty, rédigé sans recours à l'IA

PUBLICITÉ



acoustique suisse
audition plus

Des aides auditives
pour tous les budgets

Essais comparatifs
avec toutes les marques

Des **acousticiens indépendants**
avec diplôme fédéral

acoustique suisse
Grand'rue 4
PULLY

Pharmacie Arc-en-Ciel
Centre Coop
ORON-LA-VILLE

Echallens Vision C&K
Pl. des petites roches 3
ECHALLENS

021 728 98 01

**LE MEILLEUR PARTENAIRE
DE VOTRE AUDITION
DEPUIS 21 ANS**

AVEC NOS SECTIONS

Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Repas de Noël, mercredi 17 décembre 2025

Notre section s'étant agrandie, il a fallu trouver un nouvel endroit pour nous héberger. C'est dans son village d'Essertines s/Yverdon que notre présidente nous a invités à notre traditionnel repas de Noël. Les tables joliment, mais simplement décorées, la musique de Brice et les sourires des dames du comité accueillent la cinquantaine de participants.

Oh surprise! 80 petits enfants de l'école du village et leurs institutrices entrent à leur tour et nous gratifient d'un très joli concert de Noël avec gestuelle. Notre plaisir a été très grand et nous les avons chaleureusement applaudis. En remerciement, nous leur offrons les « dix-heures » du lendemain.

Pendant que nous prenons l'apéritif, la présidente Liliane salue les invités: Mme Béatrice Métraux, présidente cantonale et co-présidente de l'AVIVO Suisse et MM. François Armada et Julien Wicki, municipaux à Yverdon, ainsi que les membres AVIVO et les remercie de leur présence.

Après quelques propos sur la vie de la section, tout en soulignant l'absence d'une dizaine de personnes retenues à la fête de Noël d'un EMS yverdonnois, elle passe la parole à M. J. Wicki. Au nom de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains, il nous salue et nous transmet les souhaits pour la continuité de la section. Il nous informe aussi des projets du Service social concernant les sociétés d'ânés yverdonnois. C'est avec plaisir que nous entendons que, malgré les temps difficiles, le subside annuel nous est maintenu.

Ensuite, Mme B. Métraux, avec sa fougue habituelle,



nous donne les salutations du comité central et nous informe du travail et des préoccupations dudit comité.

Après ces propos aimables, le comité prie la présidente de rester devant l'assemblée: il tient à la remercier de son travail à la présidence du comité depuis février 2019. Un rappel des diverses manifestations qu'elle a organisées: les grillades dans divers endroits bucoliques de notre Nord vaudois, des restaurants pour nous accueillir lors de la rencontre de fin d'été, et surtout les courses d'un jour, toutes plus variées et intéressantes les unes que les autres. Sans oublier les repas de Noël, et la recherche de nouvelles salles, les convives augmentant au fil des années. Beaucoup se souviennent de ses visites aux esseulés et aux malades. Atteinte dans sa santé, nous lui souhaitons tout le meilleur possible. Des fleurs et un cadeau terminent cette petite cérémonie



dans l'émotion pour tout le monde. Le vice-président, démissionnaire, est aussi remercié pour sa participation dans le comité.

Et voilà le moment où notre traiteur Jacques entre en scène : bien secondé par son assistante et les dames du comité pour le service. L'entrée, puis le repas et enfin le dessert (ah ! Le carrousel de glaces de Jacques – c'est quelque chose !) sont promptement servis.

Les discussions vont bon train, on sirote thé ou café, Brice continue de jouer discrètement. Le comité s'active à laver la vaisselle à la cuisine. Le soleil qui nous a tenu compagnie (oui, il y a eu exceptionnellement du soleil ce jour-là) décline. Petit à petit, chacun retourne chez lui, ravi et content de sa journée.

Bonne et heureuse Nouvelle Année à chacune et chacun et à notre section.

▪ Arlette Pochon

Section du Balcon du Jura

Repas de la brigade

AVIVO Balcon du Jura a lancé la brigade des couverts joyeux pour l'édition N° 1.

Dès 10h30 l'équipe de cuisine forte de huit personnes super motivées, s'est lancée dans la préparation du menu : blanquette de veau, riz, salade et clafoutis aux pommes. Rejoints par les autres participants pour un coup de main final, nous partageons un apéro bien mérité puis nous dégustons dans une ambiance conviviale et joyeuse le repas nous rappelant bien des souvenirs. Il se raconte des anecdotes, des souvenirs et des gags en tout genre, bref c'est un moment de bonheur. Comme toute



Thierry Moss, caissier de l'AVIVO, Jocelyne Karlen et Roland Karlen, membres du comité, lèvent leur verre autour du vin chaud préparé maison, l'un des moments forts de ce repas convivial.

bonne chose a une fin, toute l'équipe s'affaire à la vaisselle et à la remise en place.

Super réussite d'une première, l'enthousiasme est là. Nous nous quittons avec la promesse de rééditer cette belle expérience et rendez-vous au café contact du 27 novembre au Café du centre dès 9h30.

▪ Roland Karlen



Entre deux services, les échanges se poursuivent, assiettes à la main, dans la cuisine transformée en véritable lieu de vie.

Un repas partagé sous le signe de la convivialité

Les membres de l'AVIVO Balcon du Jura fêtent Noël

Un moment de partage et d'amitié a réuni les membres de l'AVIVO, mercredi 17 décembre, à l'Hôtel de Ville de Sainte-Croix. Le comité avait mis les petits plats dans les grands pour que chacune et chacun se sente accueilli de façon

AVEC NOS SECTIONS



festive et chaleureuse. C'est la formule du buffet canadien qui a été choisie, permettant ainsi de déguster un large panel de plats maison, de l'entrée au dessert. Au-delà des plaisirs gustatifs, c'est aussi et surtout l'occasion pour les seniors de se retrouver pour échanger et discuter en toute convivialité.

Ils étaient plus d'une vingtaine, mercredi dernier, à pousser la porte de la cuisine de l'Hôtel de Ville pour partager bien plus qu'un repas. Les membres et seniors se sont retrouvés autour d'une grande table décorée avec soin par le comité, recréant une ambiance de fêtes de fin d'année à la fois chaleureuse et joyeuse. Dès l'arrivée, les poignées de main se succèdent, les sourires s'échangent, les blagues fusent. On se reconnaît, on se taquine, on s'enquiert des nouvelles. Ici, on ne se presse pas : on prend le temps de se retrouver, de discuter, de savourer ces retrouvailles attendues. Le but de ce repas est simple et essentiel à la fois : être ensemble et maintenir des liens précieux.

Un repas canadien aux saveurs du fait maison

Le menu, orchestré par Jocelyne Karlen, membre du comité, reposait sur le principe du repas canadien : chacun apporte un plat, salé ou sucré, à partager. Pour débiter les festivités dès l'apéritif, un membre avait même apporté de l'absinthe, dégustée avec modération et surtout avec fierté. Un

clin d'œil assumé au terroir local et à cette boisson longtemps mise à l'écart, qui retrouve aujourd'hui sa place dans les moments de partage. Loin de tout excès, il s'agit avant tout du symbole d'une tradition qui se transmet et se redécouvre.

Très vite, les tables se sont couvertes d'une multitude de mets préparés maison, témoignant du savoir-faire et de la générosité des participants. Quiches aux tomates, charcuterie, pizzas maison : il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies.

Côté douceurs, les desserts rivalisaient de gourmandise : tarte courge-gingembre, biscuits de Noël, mousse à l'ananas ou encore tarte à la raisinée. Autour des plats, les discussions vont bon train, les recettes s'échangent, les souvenirs aussi. « Tout le haut du Balcon est représenté », sourit Jocelyne Karlen, avant de nuancer : « À une exception près : Mauborget. Ils sont encore un peu frileux, surtout à cause des transports. C'est le nerf de la guerre. » Une réalité bien connue du comité, qui continue néanmoins d'œuvrer pour rassembler le plus largement possible et faciliter la participation de tous.

Vin chaud, terroir et chaleur humaine

Impossible de passer à côté du vin chaud, unanimement salué. « C'est l'un des meilleurs que j'aie goûtés », glisse un convive, sourire aux lèvres. La boisson a été concoctée par Thierry Moss, caissier de l'association. Son secret ? Un Côtes-du-Rhône plutôt qu'un vin suisse jugé



Plus de vingt personnes se sont retrouvées pour le repas de Noël de l'AVIVO à l'Hôtel de Ville de Sainte-Croix.



Section Orbe et environs

Repas de Noël

Le 3 décembre 2025, 162 membres ont participé au repas de Noël organisé au Casino à Orbe. Toute la matinée, le comité et les bénévoles ont préparé les tables et décoré le sapin de Noël.



plus âpre, et une touche de miel pour arrondir les saveurs. Un détail qui fait toute la différence et contribue pleinement à l'atmosphère chaleureuse de la rencontre.

Au fil des heures, la cuisine de l'Hôtel-de-Ville s'est transformée en véritable lieu de vie. On se ressert, on change de place, on prolonge les conversations. Les rires résonnent, les regards se croisent avec bienveillance. Ce repas illustre parfaitement le rôle essentiel joué par l'AVIVO : offrir des moments de rencontre, de partage et de chaleur humaine, dans un cadre simple mais profondément convivial.

Qui sait? L'an prochain, les seniors de Mauborget viendront peut-être en traîneau – car derrière la boutade, les transports restent le véritable enjeu.

■ Texte et photos : C. Alkabes

*Article repris du Journal de Sainte-Croix et environs
le 24 décembre 2025*

Agenda des activités de la section de l'AVIVO Balcon du Jura

05.02.26 café contact au Café du centre dès 9h30

11.02.26 la brigade des couverts joyeux (cuisine)

24.02.26 café contact au Latino dès 9h30

11.03.26 la brigade des couverts joyeux (cuisine)

12.03.26 café contact au Café du centre dès 9h30

20.03.26 promenade

24.03.26 café contact au Latino.

Dès 11 heures, les participants ont été accueillis en musique par « Dédé » qui a animé cette partie récréative. Le président, Pierre-Alain Hofmann, a remercié les membres pour leur participation et a formulé tous ses vœux pour 2026. Il a ensuite passé la parole à Mme la syndique et au président du Conseil communal. Place ensuite au traiteur Perusset et son staff pour le service du repas apprécié par tous. Après le dessert, les 20 jubilaires présents (80 ans/85/90 et plus) ont été nommés et ont reçu une bouteille de vin. Pour terminer, la vente de billets de loterie avec pour lot, une plante ou une bouteille de vin, a récompensé chacune et chacun.

En fin d'après-midi, tout ce petit monde est reparti heureux de ce beau moment de partage et en se réjouissant d'avance des futures manifestations prévues en 2026.

■ Monique Quiquaz

Agenda des activités de l'AVIVO Orbe et environs

Thés dansants 1^{er} février et 1^{er} mars 2026

Au restaurant des Ducats à Orbe

Assemblée générale le 18 février 2026

Sortie de printemps le 18 mars 2026.

Section de La Vallée de Joux

Loto de la section de l'AVIVO La Vallée de Joux

Ce vendredi 14 novembre, la section de l'AVIVO La Vallée s'est retrouvée à la Maison de Paroisse du Sentier (Abri'thé) pour un loto, réservé à ses membres. Cela, suite à la proposition de Nicolas Donzel, sportif aguerri et personnage très actif à la Vallée dans le domaine social. C'était une manifestation surprise et nouvelle, et nous n'avions aucune idée de l'écho que cette initiative pourrait avoir.



À combien de participants pouvions-nous nous attendre? Une trentaine peut-être? Eh bien, ce sont 50 de nos membres qui se sont rassemblés pour jouer. Quelques membres du CAT (Centre d'accueil temporaire du Pôle Santé de La Vallée) se sont joints à nous.

C'était une première, et l'on peut penser que d'autres rencontres semblables suivront. Les retours de participants que nous avons eus faisaient état du plaisir qui s'est partagé au long de cette après-midi. Nous adressons tous nos remerciements au Comité de la section, à Nicolas Donzel, qui a fait office de crieur pour la circonstance, et à l'Abri'thé et à sa gérante Amélie qui a servi à boire à 50 personnes avec le sourire.

Et une fois de plus, je peux le dire: notre section AVIVO La Vallée se porte bien. Dans un monde incertain où l'on ne sait pas toujours où l'on va, l'AVIVO représente un lieu de rencontre et de partage bienvenu. En introduction à ce loto, notre président Jean-Pierre Moullet l'a rappelé

en quelques mots à tous les membres présents.

■ Bernard Walter

Agenda des activités de l'AVIVO Vallée de Joux

Vendredi 20 février 2026 - 10 h, à l'Abri'thé - Assemblée générale qui sera suivi du repas

Jedi 21 mai 2026 - Sortie de printemps destination Solalex

Jedi 27 août 2026 - Fondue à La Breguettaz

Jedi 8 octobre 2026 - Sortie d'automne

Section de Renens et environs

Une bourguignonne contre le bourdon

Nous voici en automne. Sur les arbres, les feuilles sentent la lumière leur échapper. La plupart en font une jaunisse, les autres une rougeole. Il n'y a pas de remède. Lasses, elles lâchent prise et se laissent choir sur le sol. Voici donc la saison qui marque le raccourcissement des jours et donne le bourdon à certains. Pour apporter un peu de lumière, notre comité s'attelle à offrir des occasions de rencontre. Cette fois, il a choisi la Bourdonnette et son restaurant connu pour offrir de bonnes fondues bourguignonnes. Le restaurant, bien que sous le logo du bourdon, échappe par sa localisation au bourdonnement du trafic de l'autoroute.

La salle est pleine de ses 38 convives. Affamés, ils sont arrivés bien avant l'heure du rendez-vous. Les conversations fusent autour des deux longues tables où les caquelons remplis d'huile pour le combat des fourchettes sont déjà disposés à équidistance. On a l'impression d'être dans une ruche avec des cellules prêtes à recevoir les aiguillons de ces dernières.

Pour lancer le début des hostilités notre organisatrice, Monique, annonce une tournée générale de vin rouge offert par la section. Un « santé » général retentit comme celui que nos Confédérés ont lancé à Morat en 1476 après avoir vaincu les bourguignons. Ici le champ de bataille est une véritable prairie colorée. Une excellente salade mixte relevée par une



sauce à l'ail. Vient le moment de servir de gros morceaux cubiques de bœuf disposés sur un plateau. Chacun saisit sa hallebarde pour transpercer les chairs.

Le silence des affamés est revenu. Plus de bourdonnement, on entend seulement le long des tables le crépitement de la viande qui frit dans l'huile.

À l'heure du dessert, deux boules de glace baignées d'abricotine font l'unanimité. Qui a participé à la fameuse brisolée du 24 octobre se remémore la visite de la distillerie Morand à Martigny et des senteurs que lui inspiraient les alambics. Pour assouvir les avides gosiers de certains convives, notre hôte fait circuler la bouteille de liqueur. Pris dans son élan de générosité, il offre une tournée générale de limoncello.

En cette journée d'automne, chacun reprend le chemin du retour, le sourire aux lèvres et avec des habits qui se souviennent d'une excellente fondue bourguignonne.

■ Ernest Boget

La fête de Noël et ses composants

Ce dimanche 7 décembre, les 20 bénévoles s'agitent tôt le matin pour que la fête soit belle et réjouir les quelques 200 invités attendus.

La fête c'est d'abord une salle et des tables garnies de belles décorations. Pour ces dernières, c'est notre membre Giustina qui les a confectionnées. Cette année elle n'a pas repris les personnages



de la crèche mais ceux de la création : cigognes, pélicans et autres volatiles. Par contre, elle a apporté les traditionnels sapins. Il y en a des bleus, des verts et des rouges constitués de pives.

De son côté, la Commune de Renens apporte sa contribution avec la décoration de la salle. Son âme écologique l'a poussée à laisser les sapins naturels se pavaner dans la forêt. Elle a opté pour un sapin bout de bois, un emboîtement de deux planches en croix symbolisant la structure de l'arbre. Ce « sapin » dénudé de ses branches à aiguilles m'inspire l'injonction du Tartuffe de Molière offusqué : « Cachez cette nud(II)té que je ne saurais voir ! ». Il faut pourtant relever l'effort fait cette année par la ville de Renens pour orner la salle de spectacle de rideaux de lumières et de motifs traditionnels de fin d'année, revêtus d'innombrables petites lumières. La salle donne l'impression d'être une ville lumière miniature. La fête c'est un moment solennel marqué par des discours de circonstance. Notre présidente, Brigitte, ne part pas dans les décors. Elle remercie les autorités et les membres pour leur présence, les bénévoles pour leur contribution à la réussite de la fête et le comité pour son soutien. Suit le salut du président du Conseil communal, puis viennent les mots de la Municipale qui relève la contribution



AVEC NOS SECTIONS

apportée par l'AVIVO à la justice sociale. Au tour du syndic de clore ce moment officiel. Il souligne également l'engagement de notre section pour changer le monde en appliquant solidarité et fraternité, et de contribuer ainsi à créer l'harmonie entre les habitants de Renens provenant de 130 pays.

La fête c'est la dégustation d'un bon repas. Notre traiteur, Frédéric Simond, nous ayant donné entière satisfaction l'an passé, la logique voulait donc de lui demander de répéter l'opération cette année. Le soin apporté à la décoration de l'entrée donne le ton. Le foie gras et les petites lentilles font frémir les papilles. La ballotine de dinde qui suit, accompagnée de légumes et en particulier d'une masse conique de purée de pommes de terre violet foncé interpelle la vue, mais réjouit les estomacs. Pour maintenir la tradition, le repas se termine avec une bûche de Noël au goût subtil de marrons. Le menu a été reçu cinq sur cinq par nos invités.

La fête c'est offrir aux invités l'occasion de se divertir. Cette version de Noël 2025 se déroulant sous les auspices du 75^e anniversaire de la section, les invités n'ont pas seulement droit à la musique dispensée par notre guitariste Simon Brice mais aussi au spectacle donné par le magicien et jongleur Nicolas Tagantsev. L'artiste fait valser divers objets équipés de lumières changeantes, ce qui produit des effets artistiques se mêlant à merveille avec les décorations brillantes de la salle. Il termine avec une barre lumineuse sur laquelle s'inscrit un resplendissant « AVIVO ». Surpris, le public exulte.

Quant au musicien chanteur, il nous interprète des airs de notre jeunesse. Il provoque un appel d'air qui aspire les danseurs sur la piste située au pied de la scène. Certains se sentent emportés et font des pirouettes rappelant celles effectuées par notre jongleur.

■ Ernest Boget

Fête de Noël chez les joueurs de pétanque

Notre section dispose d'une équipe de pétanque de près de 30 adhérents, les Pèdzes. Depuis cette année 2025, leurs quartiers d'hiver se trouvent au boulodrome du Guet à Vidy



Le bâtiment abritant les installations est austère. C'est une vieille structure en béton armé avec un plafond relativement bas. Les deux fois trois pistes gravillonnées sont contenues dans deux enclos. Invité, votre serviteur en fait la découverte. Ma première impression, c'est d'être dans un local abritant des combats clandestins de coqs! Impression vite effacée. Au fond du local la responsable du bar me sourit. Elle est très fière de me présenter, et il y a de quoi, les décorations qu'elle a apportées aux tables et au couronnement du muret démarquant l'espace réservé pour le repas de Noël. Presque tous les joueurs sont au rendez-vous. Pour une fois dans une de nos activités, ce sont les hommes qui dominent, à une courte majorité il est vrai. Les femmes, elles, montreront peut-être avoir le dessus à l'heure de jouer.

Le repas est excellent: une fondue chinoise avec des pièces de viande bien charnues. Elle est accompagnée d'un festival de salades et de succulentes sauces. Le tout est bien arrosé de vins rouges du Valais. Les conversations avec mes voisins et voisines sont passionnantes et fraternelles. C'est certainement la fête de Noël, d'origine chrétienne, qui inspire cet amour du prochain.

Le dessert servi, une fébrilité monte. Couverts et tables sont retirés pour dégager les pistes. Les équipes sont tirées au sort. Me voici à jouer avec et contre d'excellents joueurs. La pression est évidemment de placer sa boule le plus près du cochonnet. Premier lancé, le coup est assez réussi. Mais voici Gérald avec sa stature du dieu Zeus. Il lance d'un geste spectaculaire et violent un rayon de foudre sur



ma boule. Le choc produit une étincelle. Je perds ma boule. Heureusement mon partenaire ramène le calme en plaçant ses boules de manière précise. La partie est gagnée.

Lors de la troisième et dernière partie, le sort s'acharne. Me voici à nouveau confronté à Gérald. Heureusement je peux compter sur mon coéquipier, Constant, le responsable de la pétanque. Comme ancien mécanicien de locomotive, il est habitué à produire des étincelles avec son pantographe sur sa machine.

Gérald pousse le bouchon à l'extrême. Il le place en bordure de la piste marquée par une ficelle. Sa compagne de jeu sent que la partie va être tendue. Elle se prépare en astiquant ses boules avec un chiffon comme si c'était ses bijoux de famille. Le coup est bon. Impossible pour moi de m'en approcher. Le salut vient de Constant. Il est étincelant. Avec sérénité, il place mieux que moi ses boules. Deuxième match gagné. La chance sourit aux débutants, surtout s'ils sont bien appuyés!

Sur les autres pistes, les duels sont tout aussi épiques. On discute autour du cochonnet. Arlette indique que le point est pour son équipe, les adversaires restent sceptiques. Évidemment, ça se joue souvent au millimètre!

Une super journée avec les pétanqueurs durant laquelle on a bien mangé, bien devisé et bien joué. Bravo l'équipe des Pèdzes!

■ Ernest Boget

Activités AVIVO Renens et environs février-mars 2026

Thés dansants:

Le mardi 3 février avec Maxime

Le mardi 3 mars avec Arthur

Vous y danserez de 14 h à 17 h à la salle de spectacles de Renens. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-.

Balades autour de Renens avec Gaby

Tous les lundis sauf les lundis fériés, départ à

9h depuis la place de la Gare, Renens sud. Informations auprès de Gabriel Borcard au 079 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com.

Cours de danse Country

Le mercredi 18 février

Les mercredis 4 et 18 mars

Lieu: Maison du Peuple, rue de Crissier 6 à Renens. Coût: CHF 10.- une boisson comprise.

Renseignement: Rose-Marie au 079 298 98 21
Balades découvertes avec Janine

Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au: 079 523 27 00. Laisser un message sur répondeur avec nom et prénom.

Mercredi 10 février

Descente du Talent entre Cugy et Assens

Départ de la gare de Renens nord à 12h48 du quai F, bus 54. S'équiper de bâtons, de bons souliers et de son titre de transport pour Cugy. La guide nous attend à l'arrêt Cugy-Grillon.

Mardi 10 mars

Observation des jonquilles dans les bois d'Eclépens

Départ de la gare de Renens à 13h16, voie 1. S'équiper de bâtons, de bons souliers et de son titre de transport pour Eclépens gare et retour. La guide nous rejoint à Bussigny.

Section de Morges et environs

Mercredi 3 décembre, nous avons eu notre repas de fin d'année au Romantik Hôtel Mont-Blanc Au Lac, quai du Mont-Blanc à Morges. Nous avons dégusté un délicieux repas.





75 convives ont participé. Le président Éric Voruz nous fait un petit discours de bienvenue et nous présente les invités, Michel Guenet pour AVIVO Vaud, Madame Aliénor Vauthez, présidente du Conseil communal, Monsieur Laurent Pellegrino, municipal, Monsieur Gaston Cornaz et Madame Daisy Hurlimann pour l'Union Nautique. Les rencontres entre membres de la section et représentants des autorités communales sont utiles et conviviales. Nos membres apprécient de se retrouver entre connaissances et amis. Les prochains rendez-vous sont en janvier. Tous les mois la rencontre des joueurs de Rummikub, c'est-à-dire le Stamm, ainsi que les séances de cinéma.



Puis le 13 février notre Assemblée générale au Cube à Beausobre Morges, où nous espérons que vous viendrez nombreux. Vous recevrez toutes les informations utiles début janvier prochain. Belle année 2026 à tous.

■ Pierrette Spack

Sections de Vevey et environs

Noël à Vevey et prochaine conférence

Le 16 décembre, les membres de l'AVIVO se sont retrouvés au marché de Noël de Vevey pour partager un moment convivial.

Autour d'un vin chaud et de quelques douceurs, cette rencontre a été l'occasion de riches échanges, de discussions animées et de formuler des vœux pour la nouvelle année 2026: 365 jours de santé, de joie, de découvertes et de moments partagés.



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de ce bel instant, en particulier Giuliana et Pierre, ainsi que Riviera Noël pour leur accueil.

Notre prochaine rencontre aura lieu le mercredi 4 février à 18 h, à la Villa Métisse à Vevey.

À cette occasion, nous aurons le plaisir d'assister à une présentation consacrée au projet de directives anticipées (Pro SA), animée par deux infirmières spécialisées, Madame Nicole Poletti et Madame Nathalie Flubacher. Ce sujet, parfois exigeant mais fondamental,





Section du Chablais vaudois

Repas de Noël

Le comité de la section du Chablais a eu le plaisir de fêter le 13 décembre avec quelque 150 membres le repas de Noël, moment fort de la section. Les autorités de Bex, qui une fois de plus nous accueillent dans la grande salle, ont souligné l'importance de ces rencontres qui fomentent le « vivre ensemble » si important pour tous, mais surtout pour les séniors qui sont plus à risque de tomber dans la solitude. Le représentant des Églises a rappelé

sera abordé dans un cadre propice à l'échange et au dialogue. La soirée se conclura par un apéritif.

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux.

- Pour l'AVIVO Vevey
Johanne-Saskia Gay



Section de Moudon

Thé dansant à Moudon

La section de Moudon a mis en place sa participation au « Thé dansant » organisé par la Commune.

Cet événement se déroule une fois par mois à la Salle de la Douane de Moudon de 14h à 17h.

- Lucas Contomanolis

Les dates de la saison sont :



Moudon Salle de la Douane Les mardis de 14h à 17h Entrée libre

- ➔ Jeudi 5 mars 2026 – Fréd Marcuard M.F.Animation
- Mardi 28 avril 2025 – Ziquet-musique
- Mardi 26 mai 2026 – Solo Génération
- Mardi 30 juin 2026 – Veronic' Music'

Infos auprès de Moudon Région Tourisme
Tél. 021 905 88 66 - tourisme@moudon.ch
Inscription pour les groupes obligatoire



le message de paix de ce temps de l'Avent, si nécessaire alors que le monde est troublé et que des cris de guerre s'entendent de plus en plus. Notre présidente cantonale a rappelé que nous seniors avons un rôle important et vital à jouer, en particulier dans tout ce qui concerne le bénévolat, en particulier dans la garde des petits-enfants ou dans le soutien comme proche aidant: que l'on arrête de ne voir en nous qu'une charge!

Ensuite nous avons chanté avec le chœur de l'AVIVO, puis dégusté un excellent repas pour terminer avec un spectacle par la troupe de l'Escale de la Tour-de-Peilz sur les arnaques, drôle/pourtant sur un thème bien sérieux et actuel.

À noter que l'AVIVO Vaud en lien avec notre section organise le



AVEC NOS SECTIONS

5 février 2026 à 19 heures à la salle rouge, dans l'Hôtel de ville d'Aigle une conférence-débat sur le « Non-Recours aux prestations sociales »



soit le fait que trop de nous ne savent pas qu'ils ont droit à une aide publique, pour juste améliorer son quotidien et surtout ne savent pas comment le demander.

Notre Assemblée générale aura lieu le 23 avril 2026 à la Salle de Paroisse de l'EERV d'Aigle, avenue des Glariers 4A à 14 h 30. Le comité a en effet décidé d'alterner les AG entre Bex et Aigle dès cette année. Les membres de la section auront des informations complémentaires par notre infolettre interne.

■ Bernard Borel

Section de Nyon et environs

Repas de fin d'année

Le 20 décembre dernier, nous avons partagé le traditionnel repas de Noël de la section de Nyon dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Le repas, préparé par le traiteur Catherine Jemmely, a ravi nos papilles et encouragé les échanges chaleureux autour de la table.



Après le dîner, nous avons pu écouter et chanter avec le groupe *Suisse Chérie*. Leur répertoire, composé de chansons suisses revisitées, a su toucher et émerveiller chacun d'entre nous. Les mélodies et l'énergie du groupe ont réchauffé nos cœurs et insufflé une atmosphère festive, permettant à tous de s'évader et de célébrer ensemble l'esprit de Noël.

■ Joëlle Carriot

Agenda des activités de la section de Nyon Assemblée générale le 11 février 2026.



Un guerrier devenu pacifiste

« Un héros de notre temps » : j’emprunte le titre du roman de Lermontov pour qualifier l’homme dont je vais parler. Jacques Pâris de Bollardière naît en 1907 dans un milieu profondément catholique. Il sera habité jusqu’à sa mort par une foi ardente et exigeante. Issu d’une lignée de militaires où l’Armée française était une seconde famille, il embrasse tout naturellement la carrière des armes. À Saint-Cyr, cet admirateur de Lyautey est déçu par le culte de l’obéissance aveugle, qui explique l’adhésion ultérieure du corps des officiers à Vichy plutôt qu’à de Gaulle. Esprit indiscipliné, il en sort sergent et non sous-lieutenant comme c’est l’usage... Mais vite devenu officier, il gravit tous les échelons de la hiérarchie. Bollardière connaît son baptême du feu à Narvik. Dès juin 1940, il gagne Londres. Il participera à tous les combats des Forces Françaises Libres. Parachuté en 1944, il organisera la Résistance dans les Ardennes. Compagnon de la Libération, il sera en 1945 l’un des soldats les plus décorés. Puis il commande les troupes aéroportées en Indochine (1946-53).

Mais c’est la guerre d’Algérie qui déterminera le premier grand tournant de sa vie. Commandant un secteur de la Mitidja, le jeune général de brigade apparaît, par ses méthodes intelligentes et humaines qui rallient la population, comme « le plus dangereux » adversaire du FLN (selon le colonel indépendantiste Azzedine). Choqué dans sa conscience de chrétien par la torture systématique pratiquée pendant toute la guerre et notamment lors de la « bataille d’Alger » en 1957, il s’oppose en 1957 à Jacques Massu qui la cautionne (il fut pourtant lui aussi un Compagnon de la Libération de la France...) Grâce au livre *La Question* d’Henri Alleg, à Bollardière, aux journalistes Jules Roy et J.-J. Servan-Schreiber, et à quelques autres, la torture (longtemps occultée) apparaît au premier plan. Elle est restée jusqu’à nos jours objet de débat en France. Bollardière précisera sa pensée en 1972 dans *Bataille d’Alger, bataille de l’homme*, démontrant non seulement le

caractère abject, mais encore l’inefficacité de ces méthodes. Condamné à 60 jours d’arrêt, quasi limogé, puis démissionnaire de l’armée, il doit entamer une difficile réinsertion dans la vie civile ; il se vouera à l’éducation populaire. En même temps s’opère le deuxième grand tournant de sa vie, en partie sous l’influence de son épouse Simone, compagne puis continuatrice de ses combats : l’adhésion du guerrier à la non-violence. Trente ans d’opérations l’ont convaincu de l’inanité des solutions militaires et de l’absurdité de la guerre. « Bollo », l’ancien baroudeur, va s’engager dans une série d’actions (notamment contre l’armement atomique et les essais nucléaires français, dans le périmètre interdit de Mururoa en 1973), où il transposera son « esprit para » et son goût du risque. Il s’investit aussi dans le mouvement autonomiste breton, pour un socialisme autogestionnaire, soutient les paysans du Larzac, au risque que son engagement généreux soit parfois instrumentalisé... Son pacifisme n’est nullement une acceptation passive de l’oppression et du statu quo, mais « une démonstration de force qui refuse tout ce qui est contraire à l’amour ». Même sur le plan personnel et familial, Bollardière connaît une profonde évolution : le chef, époux et père autoritaire est devenu un homme attentif aux autres. Un cancer l’emporte le 22 février 1986. Jacques Pâris de Bollardière fut un excellent militaire et un entraîneur d’hommes, mais doté de surcroît d’une conscience morale, qu’il a mise en actes. Vingt ans après sa mort, il reste un exemple. J’ai eu l’occasion, il y a quelques décennies, d’entendre l’une de ses conférences à la Salle des 22 Cantons à Lausanne. J’avais été frappé par la force de ses convictions et par la sympathie qu’il inspirait.

« D’un homme qui a peur de mourir, je ne peux rien faire. D’un guerrier, je peux faire un non-violent », disait Gandhi. Telle fut l’évolution de Jacques Pâris de Bollardière.

■ Pierre Jeanneret

La côte dalmate en Croatie

Avec ma femme nous nous sommes inscrits pour une croisière de sept jours le long de la côte dalmate. Mais il faut d'abord gagner en car Rijeka, au nord de ce pays de 3,8 millions d'habitants. Le car est confortable, l'accompagnatrice charmante et efficace. Mais l'aller et le retour depuis Dubrovnik, c'est trois fois 11 heures de voyage, donc un périple fatigant, pas nécessairement adapté aux octogénaires, à moins d'avoir une santé de fer ! De Rijeka (ex-Fiume), nous ne verrons que le port, avec quelques bâtiments qui rappellent Vienne ou Budapest. N'oublions pas que la Croatie a fait partie de l'empire des Habsbourg, puis Austro-Hongrois de 1527 à 1918. Ensuite elle fut rattachée au royaume de Yougoslavie, avant de devenir un pays communiste dès 1945 sous Tito. Mais, dans les années 1990, le pays connut une partition accompagnée de massacres et de destructions.

Nous embarquons sur le *Casanova*, un confortable « yacht » (appellation un peu pompeuse) de 17 cabines, donc de taille très modérée par rapport à certains géants des mers. La nourriture à bord est correcte, mais un peu « lourdingue » et traduit une forte influence autrichienne (comme le *Strudel*). Finalement, la croisière elle-même ne fut pas l'aspect le plus intéressant du voyage. Les milliers d'îles et d'îlots de l'archipel, la plupart inhabités, qui parsèment la côte dalmate sont assez monotones : rochers, maquis ou forêts. Mais surtout, la croisière, en ce début



d'octobre, a été perturbée par un vent très violent accompagné de grosses vagues, ce qui a empêché le capitaine de naviguer entre les îles Kornati, les plus célèbres. Quant à la baignade, elle n'a été possible qu'à deux occasions.

Le souvenir que nous retenons donc de ce voyage, c'est la visite de villes magnifiques, aux édifices de caractère surtout vénitien, car la cité des doges domina la côte dalmate de 1409 à 1797. À Zadar, ville quasi imprenable sise sur une presqu'île et entourée de puissantes murailles, il faut surtout voir l'église saint Donat, qui date du 9^e siècle et offre un mélange de styles carolingien et byzantin. Elle est accompagnée d'un magnifique campanile. On trouve aussi à Zadar les ruines du forum qui attestent de la domination de Rome sur tout le pourtour de la Méditerranée. Mais le périple fut aussi l'occasion de découvrir la nature grâce à de petites excursions en car. Un jour, nous assistons à la « chasse aux truffes » par des chiens spécialement formés à cela. Mais comme ils raffolent de ce champignon, le maître doit être plus rapide et s'en saisir, non sans avoir remercié ses chiens par une petite récompense. Puis nous est offerte une somptueuse dégustation de ces fameuses truffes. Un autre jour, nous faisons une balade à pied d'une heure, avec beaucoup de montées et descentes, pour découvrir les chutes de la Krka (on notera qu'il y a beaucoup de consonnes dans le vocabulaire croate !) C'est une réserve naturelle connue pour ses plantes et fleurs. Elle renferme une série de chutes, dont la plus importante est belle... sans valoir nos chutes du Rhin. Elles forment de petits lacs où, pendant l'été, on peut se baigner.

Le bateau n'ayant pas pu aborder sur une île prévue au programme, cette visite est compensée par celle de Split. La Vieille Ville est entièrement contenue dans l'enceinte

Zadar : église saint Donat et campanile vénitien



Copie d'un galion du XVI^e s.
dans le port de Dubrovnik

rectangulaire de ce qui fut l'immense palais de l'empereur romain Dioclétien (règne 284-305). Il s'y retira après son abdication volontaire. Ce grand personnage historique, hélas aussi connu pour sa persécution des chrétiens, fut confronté aux invasions des « barbares » comme les Goths, les Avars et les Slaves. Pour assurer la défense de l'empire, il le divisa en deux (Orient et Occident), puis en quatre (tétrarchies). Mais Rome entamait déjà son déclin. Si le palais a dans l'ensemble disparu (les habitants s'étant servi des pierres pour construire leurs maisons), on trouve encore de nombreuses ruines romaines. La plus spectaculaire est la rangée de colonnes précédant une église paléochrétienne dont la voûte rappelle le Panthéon de Rome. Il nous reste encore à découvrir Dubrovnik, la « perle de l'Adriatique ». Son nom ancien est Raguse. C'est de là que vient le nom du fameux chocolat Ragusa, produit par l'entreprise Camille Bloch. Car le cacao manquant pendant la Seconde Guerre mondiale, on le remplaça en partie par des noisettes. Il en va de même



pour la pâte à tartiner Nutella. Dubrovnik (à éviter en été, car devenu hyper-touristique) forme un superbe ensemble de maisons baroques datant pour la plupart du 18^e siècle. L'excellente guide locale nous fait découvrir une curiosité: un orphelinat datant du 15^e siècle, qui était précédé d'un « tourniquet ». Les mères ne pouvant ou ne voulant pas garder leurs nouveau-nés les y abandonnaient aux sœurs clarisses, tout en gardant l'anonymat. Mais elles laissaient toujours la moitié d'une pièce de monnaie ou d'un objet, dont elles conservaient l'autre. Ainsi, elles pouvaient, par cette preuve, récupérer ultérieurement leur enfant... On trouve le même « tourniquet » à l'abbaye d'Einsiedeln, dans le canton de Schwytz. Dubrovnik subit un dur siège par les Serbes de 1992 à 1995, occasionnant de nombreuses destructions, qu'on ne voit plus aujourd'hui.

La Croatie offre des eaux très pures, de beaux sites urbains, mais comporte aussi quelques bémols. D'abord les prix ont énormément augmenté, alors que le salaire moyen est de 1400 euros. Cela rend donc les repas au restaurant, dont la clientèle est presque entièrement composée de touristes, inaccessibles pour la population locale. Enfin, et sans vouloir généraliser (ce qui relèverait de la xénophobie!), il faut malheureusement dire que les Croates sont souvent assez rudes. Cela concerne aussi d'autres peuples de l'ex-Yougoslavie déchirée. Leur histoire mouvementée, faite d'invasions et de conflits, dont l'atrocité guerre civile relativement récente (les années 1990), explique peut-être ce trait de caractère... En bref, voilà donc un voyage qui allie charme de la navigation (par beau temps...), visites culturelles et un aperçu de l'arrière-pays et de sa végétation.

■ Pierre Jeanneret

Mariage à Dubrovnik avec le drapeau croate



Carlo Masala
La guerre d'après
La Russie face à l'Occident

Traduit de l'allemand
par Olivier Mannoni
Grasset, 2025,
168 pages.

Politique fiction, stratégie-fiction, cet ouvrage, d'un politologue et expert militaire allemand spécialiste de sécurité auprès de la Bundeswehr, nous présente la situation de l'Europe en 2028. Or la vision plutôt inquiétante développée dans cet essai semble se confirmer de jour en jour. Après un cessez-le-feu défavorable à l'Ukraine qui se voit privé d'une partie de son territoire, la Russie avec un nouveau président à la botte de Poutine, sous prétexte de protection des habitants russophones d'Estonie, décide de prendre la ville de Narva en violation évidente de tous les traités.

Quelques îles septentrionales non loin du Groenland verront aussi flotter un drapeau russe.

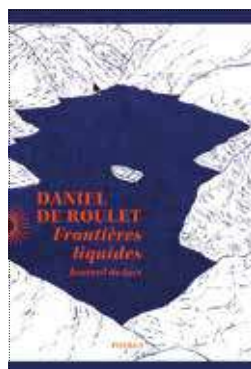
Face à cette provocation, quelle sera la réaction européenne, quelle sera celle de l'OTAN devant la volonté russe de reconstituer son empire et d'affaiblir les sociétés européennes ?

Comment réagir en vertu de l'article 5 de la charte avec des États européens aux intérêts trop souvent divergents et avec un président Trump imprévisible, bien souvent plus intéressé par les potentiels bénéfiques financiers que par la situation de l'Europe, qui a trop profité du parapluie américain.

La lecture de ce bref ouvrage montre la déstabilisation des sociétés démocratiques, les causes de celle-ci et, en postface, les éventuelles solutions bien improbables quand

on voit la montée des extrêmes droites et certaines dérives des extrêmes gauches. Ce livre sonne un peu comme un avertissement.

■ Jean-Daniel Murith



Daniel de Roulet
Frontières liquides.
Journal de lacs

Ed. Phébus/Libella,
Paris, 2025,
288 pages.

Les lacs dans le monde, frontières ou liens ?

Daniel de Roulet vient de publier un livre fort intéressant, qui tient à la fois du récit de voyage, de l'information géographique et historique, ainsi que de l'œuvre littéraire. En de nombreuses expéditions, l'auteur a parcouru les lacs des divers continents appartenant à deux ou plusieurs pays, en essayant à chaque fois d'en faire le tour, à pied ou en bateau. Cela pour tenter de répondre à une question : les lacs constituent-ils une séparation ou unissent-ils les peuples ? Une question qu'on s'est déjà souvent posée à propos des mers. Par exemple, la Méditerranée, *mare nostrum* des Romains, unissait les sujets de l'Empire, notamment par l'implantation architecturale. Ils conservaient cependant leur langue, leur religion, leurs us et coutumes. La Méditerranée jouait donc un rôle ambivalent.

L'auteur commence par le *Wannsee* dans l'Allemagne aujourd'hui réunifiée, mais qui fut longtemps une barrière infranchissable entre la RFA et la RDA. Par ailleurs, ce lac paisible, qui invite les Berlinoises à la baignade, est

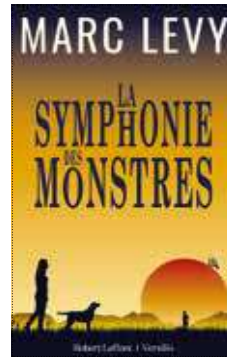
aussi associé à une monstrueuse conférence des chefs nazis en 1942, celle qui décida de la « solution finale » du « problème juif ». Puis Daniel de Roulet s'intéresse à des lacs asiatiques peu connus, où s'opposent intérêts russes et chinois. Un des chapitres les plus intéressants du livre concerne les Grands Lacs américano-canadiens. Il trace un portrait impressionnant des désastres écologiques et de la pollution. Dans cette région ne subsistent souvent - comme dans la ville de Detroit - que des ruines rouillées d'usines autrefois prospères. La conscience écologique traverse d'ailleurs tout l'ouvrage, offrant une image très sombre des massacres de la nature dont l'homme est responsable.

Le récit de Daniel de Roulet s'accompagne aussi de souvenirs littéraires (par exemple Stendhal à propos des lacs de Lombardie), voire cinématographiques. En évoquant le lac Peïpsi (Peipous), il nous rappelle les images extraordinaires du film *Alexandre Nevski* d'Eisenstein, notamment la charge des chevaliers teutoniques sur le lac gelé, rythmée par la musique très suggestive de Prokofiev. Cette bataille mythique se déroula en 1242.

L'auteur termine son livre sur une note plus intime, car sa redécouverte à pied du pourtour du lac Léman s'est accompagnée d'une histoire sentimentale avec celle qui fut sa compagne dans ce périple.

Le livre est bien écrit, car Daniel de Roulet est un écrivain de talent (connu notamment par son cycle de romans consacré au nucléaire, de la fabrication de la bombe d'Hiroshima à nos jours). Comme on l'a vu, il peut se lire à plusieurs niveaux, que l'on s'intéresse en priorité à l'aspect géographique ou politique, aux rencontres de l'auteur avec les habitants des bords de ces lacs ou à ses descriptions parfois apocalyptiques de la dégradation de la nature par la surpêche, les produits chimiques ou les résidus industriels. Juste un bémol : l'absence de cartes qui permettraient de situer instantanément les nombreux lacs dont il est question.

■ Pierre Jeanneret



Marc Lévy
La Symphonie des monstres

Édition Pocket

La lecture d'un roman de Marc Lévy n'est pas de mon habitude. Mais cette fois-ci, je l'ai dévoré, effaré d'apprendre combien la Russie a kidnappé de petits Ukrainiens dans le seul but d'affaiblir l'Ukraine.

En fait, c'est l'histoire d'un enfant ukrainien muet de neuf ans, Valentyn, enlevé avec son camarade Mykolaï de leur collègue par des soldats russes pour être emmenés en Crimée dans un centre d'accueil. Là il subit un lavage de cerveau dans lequel on lui fait croire, ainsi qu'à ses camarades présents, qu'ils sont orphelins ou que leurs parents les ont abandonnés, qu'ils ont besoin de soin et que seule la Russie peut le leur apporter. Pendant ce temps, sa mère et sa sœur font des pieds et des mains pour savoir où il se trouve pour aller le libérer.

Indépendamment de ce récit, il faut savoir que des centaines d'enfants, pour ne pas dire beaucoup plus, ont été capturés dans les sous-sols de Marioupol, dans les orphelinats et les écoles des régions séparatistes, dans les caves d'immeubles bombardés ou errant dans les rues. Ils se servent d'eux pour diffuser leur idéologie. Ils en font commerce et paient les familles qui les accueillent.

Et n'oublions pas que la CPI (Cour pénale internationale) a émis un mandat d'arrêt international contre le président russe, Vladimir Poutine, et Maria Lvova-Belova, sa commissaire aux droits de l'enfant pour crime de guerre de « déportation illégale » d'enfants ukrainiens. Je vous souhaite une excellente lecture.

■ Christian Rapin

L'île aux oiseaux de Préverenges : un site d'escale pour les limicoles

L'île aux oiseaux de Préverenges a été créée par le Cercle ornithologique de Lausanne, principalement pour les limicoles, petits échassiers que l'on observe dans la région lémanique surtout en migration, sur les rivages vaseux, caillouteux et sablonneux. Ils s'y reposent ou s'y promènent en quête de nourriture: petits mollusques, vers, crustacés et insectes. La majorité de ces oiseaux sont en escale migratoire sur le Léman, se dirigeant soit vers la toundra arctique au printemps, soit vers leurs lieux d'hivernage africains en été-automne. Ils ont besoin de reprendre des forces pour continuer leur long voyage, qui varie de 2'000 à plus de 20'000 km pour certaines espèces! L'île aux oiseaux de Préverenges a déjà accueilli 34 espèces de limicoles, soit la quasi-totalité de celles observées en Suisse.

En raison de la destruction de leur habitat et de la chasse, les limicoles figurent parmi les oiseaux les plus menacés. En effet, les marais ont été drainés pour faire place à l'agriculture intensive, alors que les rivages et vasières ont été endigués et remblayés. Le Courlis cendré (*Numenius arquata*), le Chevalier gambette (*Tringa totanus*) et la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) ont ainsi perdu leur habitat et ne nichent plus dans notre pays depuis longtemps. La création d'îles lacustres permet de combler en partie le manque de sites d'escales pour ces oiseaux hautement spécialisés.

Depuis la construction de l'île à Préverenges (2001-2002), le nombre d'oiseaux migrants

qui s'y arrêtent a triplé et la durée moyenne de leur séjour a nettement augmenté. Plus de 250 espèces y ont été observées, dont certaines exceptionnelles en Suisse. Cette petite réserve naturelle, miraculeusement préservée entre les plages très fréquentées de Préverenges et de Saint-Sulpice, abrite chaque année des milliers d'oiseaux en escale. Certains d'entre eux s'y reproduisent, notamment la Sterne pierregarin, la Mouette rieuse et le Petit Gravelot.

La plateforme à Sternes pierregarins et Mouettes rieuses

La première plateforme de Préverenges a été construite en 2015, afin d'offrir aux Sternes pierregarins (*Sterna hirundo*) et aux Mouettes rieuses (*Chroicocephalus ridibundus*) un site de nidification à l'abri des prédateurs terrestres. En effet, si la colonie est capable d'éloigner les prédateurs ailés tels que rapaces, hérons, goélands et corneilles, elle est impuissante face aux rats et aux renards qui sévissent de nuit. Une deuxième plateforme a été ajoutée en 2024 et un radeau en 2025. En été 2016, les 35 premiers poussins de sternes ont été bagués, puis la colonie s'est développée pour atteindre 180 couples en 2025 (189 poussins bagués). Ce n'est qu'en 2019 que les Mouettes rieuses se sont installées, puis la colonie s'est éteinte



L'île aux oiseaux



Chevalier gambette



**Lionel Maumary,
Laurent Vallotton,
Peter Knau,
Les oiseaux de Suisse**

*Station Ornithologique
Suisse, 2007, 848 pages*

www.oiseau.ch
lionel.maumary@oiseau.ch
Praz-Séchaud 40, 1010 Lausanne

L'article est paru dans la revue Lémanique de l'ASL (Association pour la sauvegarde du Léman). Une association qui fait un travail remarquable.

**N'hésitez pas à
vous abonner :**
<https://asleman.org>.



jusqu'à atteindre un effectif de 169 couples en 2025 (260 poussins bagués). Les deux espèces se partagent les plateformes et le radeau : les mouettes s'installent en premier, suivies quelques semaines plus tard par les sternes.

Les oiseaux sont en général fidèles à leur site de nidification et y reviennent chaque année pour se reproduire. C'est grâce au baguage des oiseaux que l'on peut retracer leurs migrations remarquables. La plupart de nos Sternes pierregarins hivernent dans le golfe de Guinée, à 4'500 kilomètres du Léman. Deux oiseaux bagués en hiver au Sénégal sont revenus plusieurs printemps de suite se reproduire à Préverenges. Quant aux Mouettes rieuses, elles proviennent des pays baltes, de Pologne et même de Russie, comme en témoignent les reprises d'oiseaux bagués.

Textes et photos :

- Lionel Maumary, Président du Cercle ornithologique de Lausanne



L'île aux oiseaux de Préverenges, réalisée en 2001 et aujourd'hui reliée au rivage par un banc de sable. Les plateformes de nidification des sternes et des mouettes ont été construites dès 2015 et la Maison de l'île en 2020. Vue aérienne du 7 octobre 2025.

Julien Perrot et La Salamandre - Trajectoire peu commune et au long cours en faveur de la nature

Il n'est pas besoin d'être un passionné de nature pour avoir entendu parler, depuis plus de trente ans, de Julien Perrot. Attiré viscéralement dès l'enfance par la nature, les animaux et végétaux qui y vivent, il a créé vers l'âge de 10 ans, pour son école, *La Salamandre*, petit journal traitant de cette passion - entretenue avec et malgré un handicap visuel incomplètement corrigé. À vingt ans, après avoir hésité à s'engager en Faculté des lettres, Julien s'est dirigé vers les sciences de la vie, en y apportant son plaisir à écrire couplé à la rigueur scientifique.

Il a ainsi mené sans relâche la démarche Salamandre, étendant son aire de collaboration et de distribution à la France, diversifiant les produits, y compris le Festival Salamandre qui se tient chaque automne à Morges, créant une chaîne YouTube « La minute nature », animant une série télévisée « Nos Amis sauvages ». Les Éditions de la Salamandre viennent de publier « Une vie pour la nature ».

Expériences, aventures, pérégrinations sont donc la substance du livre. Entrelacées dans l'histoire personnelle de Julien, d'une part, et celle de La Salamandre d'autre part. Au milieu des avancées et des satisfactions, toutes les deux n'ont pas été sans difficulté et déboires. Il parle en toute simplicité de ses compagnes, d'un mariage qui s'est révélé difficile et a fini « en morceaux », d'une nouvelle famille de trois enfants qu'il adore (après avoir été tenté plus jeune par l'idée, dans le monde tel qu'il va, de ne pas avoir d'enfant) et emmène en balade. De manière transparente, il décrit aussi les moments où la survie même de l'entreprise, qui avait beaucoup grandi, a été remise en question par une baisse d'intérêt momentanée du public.

Une aventure hors du commun en citations « Nous sommes tellement égocentrés que nous prêtons peu d'attention au vivant qui reflue partout autour de nous. Pourtant le lent appauvrissement de la nature ordinaire est aussi grave que la disparition des raretés

emblématiques » (page 37). « La beauté n'a pas de prix et pourtant je la vois détruite partout, une prairie bruissant de papillons transformée en parking, une haie pleine d'oiseaux tronçonnée, un marais à tritons drainé en un clin d'œil... Un peu plus loin de moi, il y a Tchernobyl le 26 avril 1986 puis l'incendie de produits chimiques de Schweizerhalle... » (page 61) Surprenant: « Un kilo de miel, cela représente la visite de trois à dix millions de fleurs en un trajet cumulé de 60 000 kilomètres, une fois et demie le tour du monde » (page 146). « Pour les Amérindiens, la nature tout entière est sacrée. En fait, la notion même de nature n'a pas de sens, simplement parce que les êtres humains en font partie intégrante » (page 232). Rejoignant ici ce que souligne Philippe Descola entre autres. « Chaque crépitement d'insecte, chaque note d'oiseau se teinte d'absolu. Et l'être humain de passage rapetisse à sa juste mesure. Ces horizons nous réconcilient avec quelque chose d'essentiel, qui nous dépasse » (page 268). « Comment retrouver la joie quand on vit avec la possibilité de la prochaine finitude de notre mode de vie? Si l'on souffre d'éco-anxiété, les outils de l'écopsychologie aident à prendre conscience que notre réaction est en soi saine. Ce n'est pas nous qui sommes malades, c'est le système! Et ce sont ceux qui ne réagissent pas qui sont à côté de la réalité » (page 262).

Un livre bien écrit, qui se lit agréablement, sur une aventure hors du commun.

■ Dr Jean Martin



Julien Perrot,
Une vie pour la nature.
Éditions de la Salamandre, 2025,
335 pages.

Très dangereux,
la sobriété!



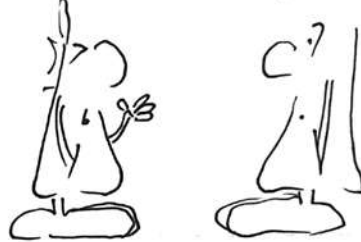
sans blague?



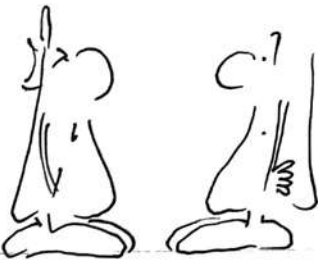
j'explique



si on arrête de consommer, on arrête
de produire. Donc plus de boulot, plus
de salaires, plus d'emplois...



par contre, si on consomme,
on épuise les ressources
naturelles....



et sans ressources naturelles,
plus de production, plus de boulot,
plus de salaires, plus d'emplois....



on est mal
barré, là...



vous auriez pas
une aspirine?



G+T

Ultimo canto – Virgilio Masciadri

Traduit de l'allemand par Corinne Verdan-Moser

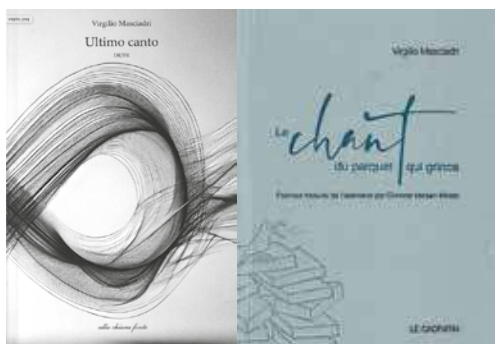
Originaire du Tessin et d'Italie par ses ancêtres qui avaient immigré en Suisse alémanique au lendemain de la Première Guerre mondiale, Virgilio Masciadri est né en 1963 à Aarau. Il entreprend des études de philologie classique et de science des religions à Zurich. Il fait un séjour à Paris comme chercheur postdoctoral, mais il passe la plus grande partie de sa vie à enseigner le grec et le latin dans différents lycées cantonaux. Parallèlement à ses activités scientifiques, il se fait surtout un nom en tant qu'écrivain et poète, mais aussi comme auteur de romans, critique littéraire, journaliste et chroniqueur. Toutefois, c'est la poésie qui fut sa grande passion et son mode d'expression le plus authentique.

Virgilio Masciadri trouvait son inspiration en promenade, comme il le relate dans le court poème en ouverture de son livre: « Sortir de chez soi dans l'espoir de trouver une rime le long du chemin ». Il aimait aussi se rendre dans le jardin potager pour y arroser « goutte après goutte » les tomates, quand il allait en Italie trouver sa famille.

Il ne manquait pas d'ironie et d'humour et savait exprimer avec brio la finesse des instants de vie et l'envie de vivre. Et surtout, de témoigner de la beauté dans un prodigieux concentré de quotidien où les épreuves et les joies de ce monde se mélangent dans un chaos enchanteur et coloré, comme l'écrit Erwin Messmer dans la préface.

Il y a dans sa poésie la fougue méridionale de son auteur et cette célébration toute personnelle de la vie qu'il a perdue bien trop tôt... Virgilio Masciadri est mort à l'âge de 51 ans d'une tumeur très violente et c'est sur son lit de mort, trois mois avant son décès, qu'il a écrit quelques-uns des poèmes du recueil *Ultimo canto*. Il est mort trop jeune, mais ses mots sont encore là pour témoigner de cette fin de vie. Par ces ultimes poèmes, l'auteur pénètre de part en part l'authenticité de ce moment de souffrance si particulier et propre à chacun-e, où le temps d'une vie s'efface peu à peu et glisse irrémédiablement entre les doigts. L'univers poétique de Virgilio Masciadri laisse un véritable journal de bord de ces instants miraculeux de la vie.

■ Patrick Ernst



Virgilio Masciadri

Ultimo canto et Le chant du parquet qui grince

Éditions alla chiara fonte et Le Cadratin, 2025 et 2022

Les deux ouvrages sont traduits de l'allemand par Corinne Verdan-Moser

Corinne Verdan-Moser fait part de la difficulté à traduire, à décrypter et à recrypter en français la poésie de l'auteur, car il y a des particularités d'ordre graphique dans l'écriture du poète, notamment dans une mise en scène par des lignes qui sont parfois tronquées, soit par une ligne qui

file à droite, soit par une ligne qui file à gauche... et qui, par toute une mise en scène, essaye de guider ou de perdre le lecteur. Cette mise en scène est propre à l'auteur, afin que le lecteur reste concentré sur ce qu'il lit, qu'il soit vraiment entièrement à lire le poème, à réfléchir et à lui donner une sorte de musicalité ainsi qu'une certaine liberté... au lecteur.

Aus dem Haus gehen weil man hofft
einen Vers zu finden
irgendwo am Weg

Sortir de chez soi dans l'espoir
de trouver une rime
le long du chemin

Gartengespräch

Was Zeit ist fragst du begiesse
die jungen Tomaten / tränkst du
Stauede um Stauede und ent-
weicht aus der Kanne Tropfen um
wägst du wie die Früchte heller
werden knüpfst du über die Mauer
ein Gespräch mit dem Nachbarn sagst
gleich dem andern immer anders die Menge
Schnecken und Stechmücken / unterdessen
schminkt der Abend die Wiesen ab und dann
dir auf die Schulter und mahnt dich zu gehn.

Conversation potagère

Le temps c'est quoi demandes-tu
va abreuver les jeunes tomates / plant
après plant humecte-les
vidant l'arrosoir goutte après
tu observes comme les fruits
rosissent et engages par-dessus
le mur la conversation avec le voisin
pareille à l'autre pas plus que le nombre
de limaces et de moustiques / entre-temps
le soir décolore les prés puis te donne une
sur l'épaule il est l'heure de partir.

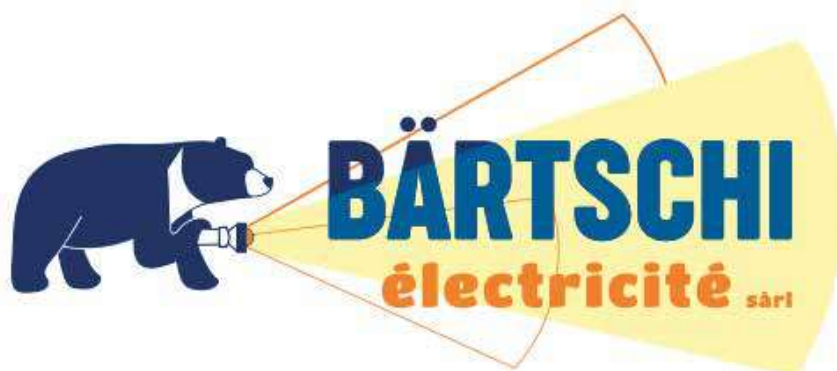
Ultimo canto

Immer kleiner die Welt dieselben
Ausblicke täglich aus meinen
drei Fenstern in den Kalt
gewordenen Regen in sich täglich
heller scheckernes Gebüsch
ich drehe
meine drei Bücher in den
Händen wie wenig
braucht es zu leben zu
denken und doch
bin ich noch weit von
Simeon auf der Säule
bei ihm freilich
kamen die Fragen zur Basis und baten
täglich um seine Lehre ich indessen
warte seit Tagen auf einen er mir
die Fragen stellt zu denen ich
Antwort zu finden
hoffen dürfte.

Un monde qui rapetisse les mêmes
perspectives chaque jour depuis mes
trois fenêtres sur la pluie si froide
à présent sur les buissons au feuillage
chaque jour plus clairsemé
je tourne
et retourne mes trois livres dans
les mains comme il en faut
peu pour vivre pour penser
et pourtant je suis
encore loin de
Siméon le Stylite lui qui certes
voyait déposées au pied de
sa colonne les questions en attente
de son enseignement quotidien tandis que
moi j'attends depuis des jours celui qui
me posera les questions auxquelles
j'espère tant pouvoir trouver
une réponse.

Aufblättern die
Agenda zum nächsten Jahr / Sommer-
monate ansehen von denen
keiner weiss ob sie je
wiederkommen / wo
bin ich dann wenn einer
diese Tage zählt ? Meine
Pläne reichen nicht
weiter als bis zur nächsten
Dämmerung und wo
ist die Quelle aus der
uns die Zeit zufließt zu den besten
Stunden so reichlich
unsere Hände füllt dass wir
nicht merken wie sie
uns durch die Finger rinnt ?

Feuilleter l'agenda
de l'année prochaine / regarder
les mois d'été dont personne
ne sait s'ils reviendront ja-
mais / où serai-je alors si
quelqu'un compte
ces jours ? Mes projets
ne vont pas plus loin
que la prochaine aube et où
est la source d'où s'écoule
le temps qui nous est donné
nous gratifiant des meilleures heures
remplissant nos mains si
généreusement que nous ne nous
apercevons pas qu'il
nous glisse entre les doigts ?



Dépannage

info@b-electricite.ch

Installation - Rénovation

079 567 18 79

Remise en conformité

Lausanne - Yverdon



Devis offert

Normes respectées

Suivi assuré



Collaborateurs qualifiés

Qualités humaines valorisées

**Interventions rapides, solutions sur
mesure et savoir-faire
professionnel : votre électricité
en toute confiance.**

JEU-CONCOURS

MOT CACHÉ

B	T	T	M	J	S	I	L	E	X	D	U	R	E	G
E	R	I	E	A	A	E	T	U	V	E	S	N	A	E
M	L	E	N	N	C	D	E	E	O	S	O	O	G	L
R	E	L	C	A	D	A	E	R	L	L	P	E	A	I
R	I	N	A	H	R	R	D	T	B	A	L	N	T	V
S	E	H	H	J	E	G	E	A	L	R	G	I	E	E
A	E	M	P	I	N	R	S	E	M	A	A	M	A	E
B	R	C	R	A	R	E	M	M	E	G	S	M	R	C
L	T	R	B	A	S	S	M	O	T	R	H	A	U	N
E	A	S	E	L	R	P	M	L	E	A	E	E	B	O
C	B	T	E	E	O	E	E	I	O	L	L	R	I	P
O	L	I	S	L	B	C	V	V	C	D	L	C	S	L
R	A	P	I	I	U	A	A	A	S	A	I	O	T	A
T	Y	P	E	S	R	E	P	S	A	J	A	E	N	V
G	R	O	U	G	E	C	M	E	N	O	T	E	B	E

Liste des mots :

Agate	Macadam
Albâtre	Marbre
Armer	Menhir
Basalte	Meules
Béer	Mica
Béton	Mine
Bloc	Moellon
Brèche	Ocre
Caillou	Opale
Carrière	Pavé
Cristal	Poli
Dolmen	Ponce
Dure	Rare (2 fois)
Étuves	Rouge
Galet	Rubis
Gélive	Sable
Gemme	Sablon
Granit	Saphir
Gravier	Silex
Grès	Taille
Gypse	Talc
Jade	Tendre
Jalle	Troc
Jaspe	Type
Lave	Vase

Indication pour le mot à trouver : Les pierres, en sept lettres

Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

Envoyez le mot caché à :

M. Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 mars 2026.

Réponse du N° 6/2025 : AUTRUCHE.

Les gagnants sont : Janine Echenard à Bussigny, Mireille Emonet à Chavannes-Renens, Laurence Favre à Lausanne, Mario Mattioli à Lausanne, Pollyanna Métraux à Morges.

JAB
CH-1323 Romainmôtier

LAPOSTE 

Carte de membre et d'abonné AVIVO
au *Courrier de l'AVIVO* valable pour l'année 2026



Bien vivre sa retraite



- Planification financière
- Rentes complémentaires
- Prêts hypothécaires

Là, pour ma retraite.

 Retraites
Populaires